

Méthodes en sciences sociales

Mémoire de Licence

Le cyber-harcèlement, ses causes et ses
conséquences
et son impact dans le cadre scolaire

par Loïc Ducret et
sous la direction de T. Sankara

2016

Remerciements

Pour commencer nous tenons à remercier toutes les personnes qui nous ont aidés dans la réalisation de ce devoir. Nous avons eu la chance d'être porté par un certains nombres de personnes à travers les réseaux sociaux et nos connaissances qui nous ont apporté conseils et encouragement dans la réalisation de ce mémoire.

Nous souhaitons aussi remercier aussi toutes les personnes ayant eu la sympathie et le courage de nous laisser les interviewer sur des moments difficiles de leurs vies.

Nous remercions aussi notre enseignant qui nous a guidés tout au long de la réalisation de ce mémoire.

Sommaire

Remerciements.....	2
Sommaire	3
Table des illustrations	5
Partie 1 : Introduction générale	6
1) Introduction.....	6
2) Méthodologie	7
a) Le questionnaire.....	9
b) Les entretiens.....	11
Partie 2 : Le harcèlement scolaire.....	12
1) Définition du harcèlement scolaire	12
2) Exemple de harcèlement scolaire	13
3) Quelques recherches menées sur le harcèlement scolaire	15
4) Qui sont les élèves impliqués dans le harcèlement scolaire ?.....	16
a) Caractéristiques des élèves harcelés	16
b) Caractéristiques des harceleurs	17
Partie 3 : Le cyber-harcèlement	18
1) Définition générale du cyber-harcèlement.....	18
2) Les modes de communication du cyber-harcèlement	20
a) Mode de communication : Internet.....	21
b) Mode de communication : Le téléphone portable.....	23
c) Mode de communication : Autres	26
3) Les types de cyber-harcèlement	27
a) « Flaming ».....	28
b) « Harassment »	28
c) « Denigration »	28
d) « Impersonation »	29
e) « Outing ».....	30
f) « Cyberstalking ».....	30
g) « Sexting »	30
h) « Revenge porn »	31
4) Les causes du cyber-harcèlement	31
a) Les caractéristiques des victimes de cyber-harcèlement	31

b) Les caractéristiques des cyber-harceleurs.....	33
c) Les motivations des cyber-harceleurs.....	34
5) Cas concrets de cyber-harcèlement.....	36
6) La problématique de l’anonymat	41
7) Les conséquences du cyber-harcèlement.....	42
a) Les conséquences morales et psychologiques du cyber-harcèlement et son impact dans le cadre scolaire	42
b) Les autres problèmes liés au cyber-harcèlement.....	46
c) Les sanctions encourus par les cyber-harceleurs	47
Conclusion	48
Bibliographie	49
ANNEXES	51
Annexe 1 : Questionnaire	51
Annexe 2 : Les grilles d’entretiens	54
Grille d’entretien pour élève	54
Grille d’entretien pour personnel pédagogique	55
Grille d’entretiens pour cyber-harceleur	56
Annexe 3 : Résumé du résultat du questionnaire sur le cyber-harcèlement.....	57
Résumé questionnaire sur le cyber-harcèlement	57
Annexe 4 : Agir contre le cyber-sexisme	67
Annexe 5 : Fichier du département d’économétrie et économie politique	71
Annexe 6 : Documentation Unicef	75
Annexe 7 : Retranscription Principal	80
Annexes : Différentes interviews faites avec cyber-harceleurs	84

Table des illustrations

<i>Graphique 1 - Question n°10 : Pensez-vous que vos résultats scolaires sont influencés par votre rapport aux autres dans votre établissement scolaire ?</i>	<i>10</i>
<i>Graphique 2 - Question n°14 : Avez-vous déjà subi du harcèlement lors de votre parcours scolaire ?</i>	<i>14</i>
<i>Tableau 1 - Proportion d'enfants et d'adolescent qui disent utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux selon le sexe et l'âge (UNICEF, 2014)</i>	<i>21</i>
<i>Graphique 3 - Question n°17 - Pensez-vous déjà avoir subi du cyber-harcèlement ?</i>	<i>19</i>
<i>Graphique 4 - Question n°21 : Via quel moyen de communication avez-vous été cyber-harcélé ?</i>	<i>20</i>
<i>Graphique 5 - Question n°22 : Si par Internet, via quels moyens ?</i>	<i>22</i>
<i>Graphique 6 - Question n°23 - Si par application mobile, via quels moyens ?</i>	<i>25</i>
<i>Graphique 7 - Question n°18 : Si oui, quel type de cyber-harcèlement avez-vous subi ?</i>	<i>27</i>
<i>Figure 1 - Proportion de déclarations d'incidents selon le fait d'avoir déclaré une cyber-violence (%)</i>	<i>43</i>

Partie 1 : Introduction générale

1) Introduction

Ce mémoire traite d'une recherche menée sur le cyber-harcèlement dans le cadre de l'enseignement « Méthodes en sciences sociales ».

Le cyber-harcèlement a été défini pour la première fois en 2008 par un chercheur Britannique, Peter K. Smith, qui définit ce phénomène comme : « *un acte agressif, intentionnel perpétré aux moyens de formes de communication électronique, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre seule.* »

De ce terme général découle de nombreuses formes de cyber-harcèlements moraux et psychologiques comme le « cyberstalking » ou encore l'usurpation d'identité sur les réseaux sociaux.

Le phénomène du cyber-harcèlement est connu de l'état et de l'institution scolaire mais il a commencé à être pris en charge seulement à partir de l'année 2010 et en outre il subsiste toujours de nombreux établissements scolaires qui ne proposent aucune solution ni prévention vis-à-vis de ce problème et qui restent impuissants face à celui-ci.

L'intérêt de cette recherche se divise en deux parties distinctes.

Tout d'abord, ce sujet n'a que très peu été traité par les sociologues et il nous semble donc utile et intéressant de l'étudier afin de compléter les recherches déjà existantes. De plus c'est un sujet qui est d'actualité et qui touche notre tranche d'âge et notre génération, cette recherche a donc un intérêt non plus personnel mais elle peut être utile à beaucoup de personnes.

Ensuite, le fait de faire cette recherche permet de mettre en pratique les compétences que nous avons acquises durant nos deux dernières années d'études et de mieux comprendre les théories de recherche que nous avons vues.

Nos motivations pour réaliser cette recherche sont assez simples, comme expliqué précédemment, il s'agirait d'étudier un phénomène qui n'a que très peu été investis par les sociologues et qui pourtant est l'affaire de tous et surtout de notre génération. Dans notre entourage proche les cas de victime de cyber-harcèlement ne sont pas rares et ils démontrent bien une croissance et une présence constante de ce fait.

En plus de cela, c'est un problème auquel nous risquons d'être confrontés en tant que futurs enseignants tant la place des nouveaux moyens de communications s'agrandit et qu'ils deviennent des outils incontournables du quotidien et ce pour une population de plus en plus jeune.

Le fait que ce sujet n'ait été que très peu étudié par les sociologues est aussi une motivation puisqu'il s'agit donc d'un terrain presque vierge et où il reste beaucoup à faire, cette recherche offre donc une possibilité, hors du désir d'obtenir une note, d'ajouter une pierre à l'édifice et d'aider au mieux possible.

2) Méthodologie

Le projet initial de cette recherche était d'étudier le cyber-harcèlement dans le cadre scolaire en se basant sur des entretiens avec plusieurs chefs d'établissement, CPE, enseignants et autres membres de l'équipe pédagogique ainsi qu'avec des élèves ayant ou faisant subir ce type de harcèlement. Nous avons donc pendant plusieurs mois étudié et mené nos recherches sous cet angle avec comme limite le cadre scolaire et sans sortir de celui-ci. Malheureusement nous nous sommes rendu compte que les données recueillies étaient trop limitées, en effet, la frontière entre cyber-harcèlement dans le cadre scolaire et hors de celui-ci était trop mince et dans les entretiens réalisés nous sortions souvent du cadre que nous nous étions imposé.

Nous avons donc, après une longue réflexion sur l'importance de cette limite décidé de changer un petit peu de trajectoire afin de non pas se limiter uniquement au cadre scolaire mais de regarder l'impact que le cyber-harcèlement pouvait avoir sur celui-ci.

De ce fait, notre problématique qui initialement était « les causes et les conséquences du cyber-harcèlement dans le cadre scolaire » s'est transformée en une autre plus précise et qui offrait un panel de possibilité et de donnée plus ample : « les causes et les conséquences du cyber-harcèlement et son impact dans le cadre scolaire ».

L'idée n'était donc plus simplement de comprendre quels étaient les tenants et les aboutissants du phénomène du cyber-harcèlement au sein de l'institution scolaire mais bien d'en comprendre les causes et les conséquences dans sa globalité et par la suite de regarder quelle portée celui-ci avait pu avoir sur les études des victimes.

Pour réaliser cette recherche nous avons donc choisi deux méthodes bien distinctes, l'une quantitative et l'autre qualitative afin de recueillir le plus de donnée possible. Une fois débarrassé de la limitation du cadre scolaire, l'échantillon de personnes interrogeables est devenu bien plus grand car même s'ils ne s'étaient pas fait cyber-harcélés par des personnes liées directement à leurs études ou à leur établissement scolaire, ce phénomène tout de même, dans certains cas, eu un impact sur leurs études.

a) Le questionnaire

La première méthode utilisée pour recueillir des données a été un questionnaire réalisé par nos soins (annexe 1). Celui-ci est composé de vingt-quatre questions et se divise en quatre thèmes bien distincts à savoir : les informations sociodémographiques, le rapport à l'école, le cyber-harcèlement et enfin les solutions. La conception de ce questionnaire a été assez difficile, en effet, afin que les données soient assez simples à traiter et à mettre en forme nous avons opté pour une majorité de questions à choix simple et nous y avons rajouté quelques questions à choix multiples et sept questions ouvertes.

Ce questionnaire a été diffusé sur internet via nos réseaux respectifs et a obtenu six cent réponses au total.

Après un tri de surface des réponses, nous avons décidé de réduire celles-ci à cinq cent cinquante-cinq en limitant les répondants par leur âge. Nous avons donc supprimé les réponses de toutes les personnes ayant plus de vingt-cinq ans.

La raison de cela est que nous voulions prendre en compte uniquement les personnes ayant réalisé leurs études dans l'ère digitale actuelle et donc ayant connu l'avènement des moyens de messagerie instantanée¹ comme « MSN Messenger² » ainsi que les réseaux sociaux³ tel que Facebook ou Twitter⁴.

Comme nous l'avions pensé, le plus dur à traiter fût les réponses libres puisque sous leurs formes brutes elles étaient impossibles à classifier dans des graphiques,

¹ Moyen de communication électronique où deux (ou plus) utilisateurs peuvent discuter de manière synchronisée via un logiciel ou un site internet. (Wikipédia)

² MSN Messenger (par la suite Windows Live Messenger) était un logiciel de discussion instantanée développé par Microsoft et utilisé par plus de 330 millions d'utilisateurs à travers le monde en 2009. (Wikipédia)

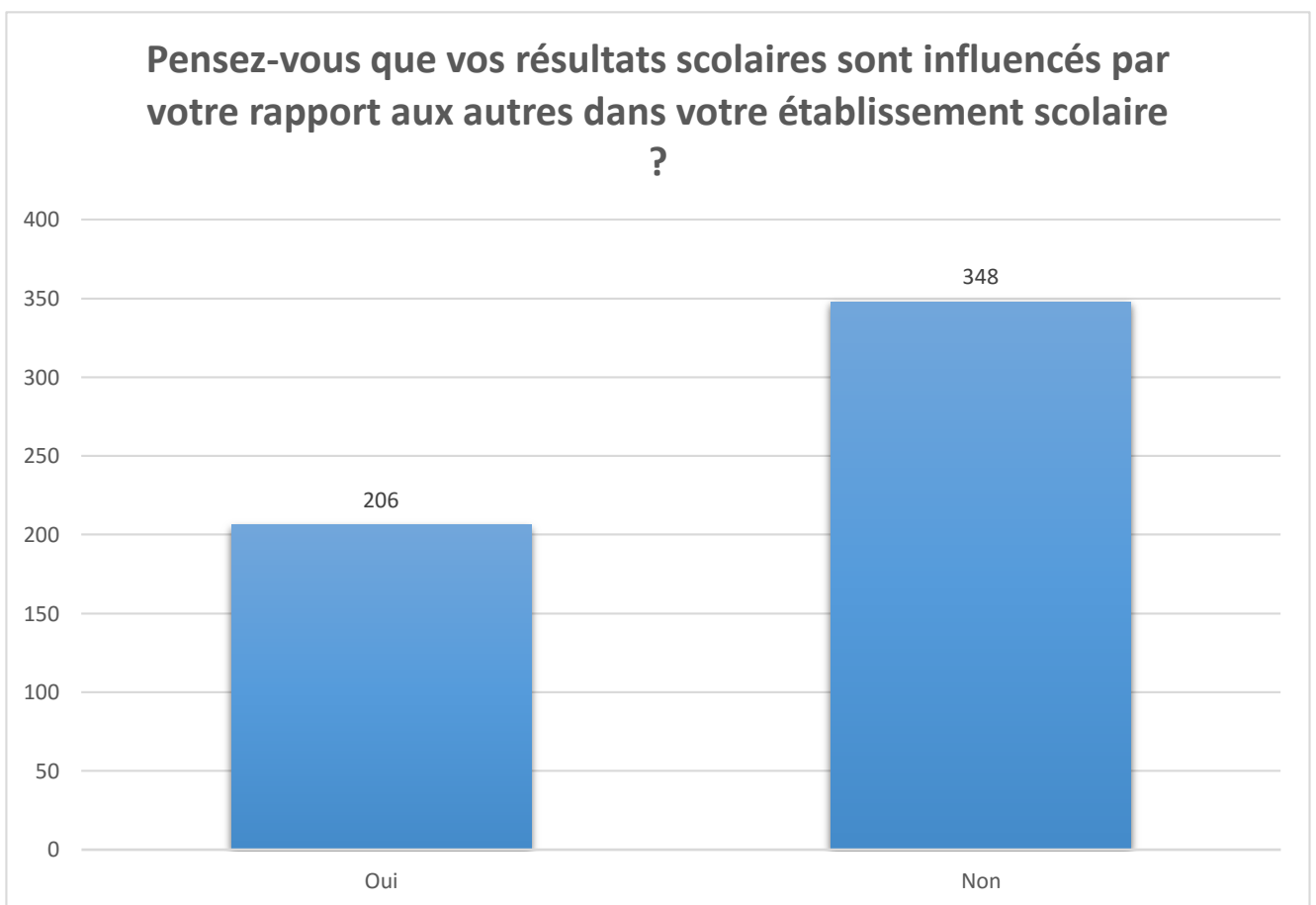
³ Sites internet permettant de se constituer un réseau d'amis ou de connaissances professionnelles et fournissant à leurs membres des outils et interfaces d'interactions, de présentation et de communication. (B.Bathelot, 2016)

⁴ Facebook et Twitter sont deux des réseaux sociaux les plus utilisés à travers le monde (1.59 milliard pour Facebook et 307 millions pour Twitter dans le monde) (Tauzin, 2016)

nous avons donc opté pour une classification en rapport avec les données sociodémographiques des répondants ainsi qu'en catégorisant en fonction des types de réponses.

Nous avons par la suite transformé toutes les données en graphique afin que celles-ci soient plus simples à lire et à comprendre pour pouvoir en ressortir des hypothèses et des idées comme sur l'exemple suivant.

Exemple de graphique réalisé avec les données du questionnaire :



Graphique 1 - Question n°10 : Pensez-vous que vos résultats scolaires sont influencés par votre rapport aux autres dans votre établissement scolaire ?

b) Les entretiens

La seconde méthode utilisée pour recueillir des données fût celles des entretiens, nous en avons réalisé une dizaine avec différentes personnes (victime de cyber-harcèlement, cyber-harceleur, référent de l'UNICEF, chef d'établissement) afin d'avoir des données plus précise et plus complète sur le sujet. L'idée ici était de pouvoir se rendre compte de ce qu'était réellement le cyber-harcèlement au niveau humain et personnel du phénomène et de pouvoir mettre en perspective les chiffres recueillis avec le questionnaire.

Pour réaliser ces interviews nous avons donc créé trois grilles d'entretiens distincte (annexe 2) respectivement pour les victimes de cyber-harcèlement, les cyber-harceleur et enfin les intervenants sociaux, membre d'équipe pédagogiques et autres extérieurs au phénomène direct.

Pour construire ces grilles d'entretiens nous avons décidé de reprendre une partie des questions du questionnaire et de les transformer en question ouverte afin de pouvoir recueillir le maximum de détails possibles. Nous avons aussi réalisé une prise de note durant les entretiens afin de marquer certains détails et réactions pour rendre le tout encore plus précis.

Les entretiens ont été le moment le plus compliqué de cette recherche, la mise en confiance de nos interlocuteurs (surtout quand ils étaient des victimes) était à chaque fois un défi et le plus compliqué était la charge émotionnelle qui découlait de ces entretiens, rencontrer des personnes et les entendre raconter des épreuves terriblement difficiles de leur vie nécessitais un contrôle de soi que nous n'avions pas prévu à l'origine.

De plus, faire autant d'entretien a ajouté une charge de travail considérable, le traitement en aval des données et des enregistrements audio fût long et pénible mais la quantité d'information recueillis ainsi que leur pertinence ont été un réel apport pour cette recherche.

Dans ce mémoire nous verrons dans un premier temps le harcèlement scolaire afin de mieux comprendre son rapport avec le cyber-harcèlement puis dans un second

temps nous rentrerons dans le vif du sujet avec le cyber-harcèlement en le définissant, en définissant ses acteurs, ses causes et ses conséquences et nous terminerons en concluant sur les dernières actions menées pour combattre le cyber-harcèlement.

Partie 2 : Le harcèlement scolaire

Avant de rentrer dans le sujet même de ce mémoire, il est important de parler du parent direct du cyber-harcèlement dans le sujet qui nous intéresse : Le harcèlement scolaire.

Nous allons donc donner ici une description et une explication de ce qu'est le harcèlement scolaire ainsi qu'un historique des certaines recherches menées sur celui-ci.

1) Définition du harcèlement scolaire

Le concept du harcèlement scolaire a été défini par le psychologue Dan Olweus⁵ en 1973 (Brief Information about Dan Olweus and OBPP History, s.d.), celui-ci a établis trois caractères spécifiques au harcèlement scolaire (Olweus, 1993) :

- 1 – Les agressions doivent être répétées et s'inscrire dans la durée
- 2 – Le ou les agresseurs utilisent le harcèlement dans une volonté de nuire (plus ou moins importante étant donné que selon l'âge la notion de nuisance n'est pas la même que la nôtre)
- 3 – La relation entre agresseur(s) et victime est asymétrique (la victime étant très souvent en position de faiblesse que ce soit physique ou psychologique par rapport à son ou ses agresseurs.)

⁵ Psychologue suédois, père fondateur de la recherche sur le phénomène du cyber-harcèlement et reconnu comme un expert mondial du sujet. Il a entre autres mené des études dans de nombreuses écoles Scandinave afin de comprendre le harcèlement scolaire (Brief Information about Dan Olweus and OBPP History, s.d.)

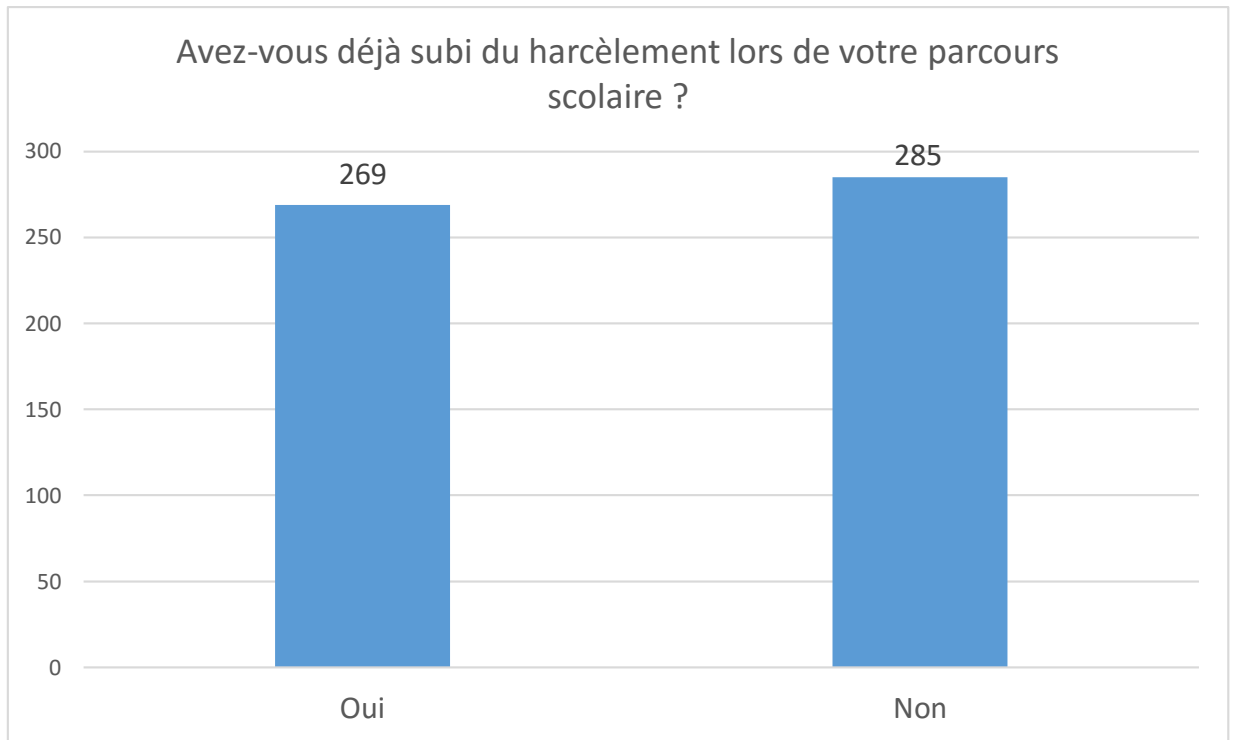
Le harcèlement scolaire peut donc se définir comme « un acte agressif et intentionnel qui implique un déséquilibre de force ou de pouvoir entre l'agressé et l'agresseur » (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012)

Le réel problème que cause le harcèlement scolaire est qu'il est surtout composé de « micro violence » auxquelles on ne fait pas assez attention. Celles-ci sont souvent considérées comme des actes mineurs et qui poussent les victimes à « s'endurcir » dans la vie et non pas comme un réel acte de harcèlement et de violence physique ou psychologique. (Debarbieux, Le harcèlement à l'école : définition et conséquences, 2013)

2) Exemple de harcèlement scolaire

Jonathan à un peu d'embonpoint, dès son entrée au CM2 il commence à être la victime de railleries et de moquerie sur son poids. Cela continue durant six ans où il est racketté, agressé physiquement et psychologiquement jusqu'au moment où il craque et qu'il décide de s'immoler par le feu. (Destin, 2015)

Cette histoire peut sembler incroyable et hors du commun mais elle est bien réelle et elle représente bien le quotidien de beaucoup d'élèves en France et dans le monde. La forme « traditionnelle » de harcèlement scolaire touche près de 1,2 millions d'élèves en 2015 (Le Fur & Brigaudeau, 2015) et presque 50% des répondants à notre questionnaire disent s'être fait harcelé durant leur parcours scolaire. (Graphique 2)



Graphique 2 - Question n°14 : Avez-vous déjà subi du harcèlement lors de votre parcours scolaire ?

3) Quelques recherches menées sur le harcèlement scolaire

Contrairement au cyber-harcèlement, le harcèlement scolaire a eu l'occasion d'être étudié de nombreuses fois et d'être encore aujourd'hui un sujet important de l'institution scolaire.

Comme expliqué précédemment, les prémices de la recherche sur le harcèlement scolaire ont été réalisées par Dan Olweus qui est considéré comme le père fondateur de la recherche sur le harcèlement scolaire. Dans un questionnaire anonyme distribué à plus de 150.000 élèves, Olweus s'est rendu compte que 15% d'entre eux ont été impliqués dans du harcèlement scolaire. (Olweus, 1993)

Aux États-Unis la première recherche sur le harcèlement scolaire n'a eu lieu que pratiquement dix ans après les premières recherches d'Olweus avec une étude sur plus de 15,000 élèves, les chercheurs Américains se sont rendu compte que 17% des répondants disent s'être fait harcelé et 19% disent avoir déjà harcelé quelqu'un (Nansel, et al., 2001).

Plus récemment, le questionnaire « School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey » du National Center for Education Statistics (Roberts, Zhang, Truman, & Snyder, 2007) signalent que 32% des élèves entre 12 et 18 ans disent avoir été harcelés.

En France, quelques études ont été menées sur le harcèlement scolaire, la plus notable est celle réalisée par Éric Debarbieux sur près de 12,300 élèves de 8 à 12 ans. 51,9% des élèves répondants disent avoir été injurié au cours de leur scolarité, 32,0% ont fait l'objet de rejet et 19,4% disent avoir été frappés souvent ou très souvent. Mais les violences à caractères sexuels ne sont pas non plus si rares, en effet, 6,5% de répondants disent avoir été victime de voyeurisme et 5,1% disent aussi avoir été forcés d'embrasser un autre enfant. (Debarbieux, Enquête nationale de victimation, 2013)

4) Qui sont les élèves impliqués dans le harcèlement scolaire ?

a) Caractéristiques des élèves harcelés

Les enfants harcelés, même si tous différents et présentant des profils uniques, peuvent être généralement intégrés dans deux catégories globales : ceux qui sont considéré comme passif et « soumis » à leurs harceleurs et ceux qui sont victime et harceleurs. (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012)

D'après Olweus, les élèves de type passif présentent les caractéristiques suivantes (Olweus, 1993) :

- Ils sont souvent discrets, sensible et fragile
- Ils sont sujet au manque de confiance et ont une basse estime d'eux même.
- Ils ont souvent peu ou pas d'amis et sont socialement isolé des autres
- Ils peuvent être effrayé de souffrir (physiquement ou psychologiquement)
- Ils peuvent être anxieux ou dépressifs
- Ils sont souvent physiquement plus « faibles » que leurs camarades (plus petits, avec un peu de poids, etc.)
- Ils préféreront passer du temps avec des gens plus âgés

L'anxiété et la dépression peuvent être une conséquence du harcèlement scolaire mais aussi une cause de celui-ci, l'exclusion causée par ce type de trouble peut entrainer des moqueries et autres harcèlements souvent causé par l'incompréhension des autres camarades. Les Chercheurs Cluver, Bowes et Gardner indiquent que les enfants ayant ces caractéristiques auront plus tendance à être harcelés (Cluver, Bowes, & Gardner, 2010). Ces caractéristiques sont donc des signaux pouvant prévenir de la possibilité qu'un élève soit ou puisse être victime de harcèlement.

La famille d'un élève peut aussi être une caractéristique amplificatrice du risque de harcèlement (Cook, Williams, Guerra, Kim, & Shelly, 2010). Une famille trop protectrice ou qui est trop impliquée dans la vie sociale de son enfant augmente ses chances d'être harcelés (Smokowski & Kopasz, 2005).

b) Caractéristiques des harceleurs

Tout comme les élèves harcelés, les harceleurs présentent tous des profils différents mais ils ont tendance à partager des caractéristiques communes (Cook, Williams, Guerra, Kim, & Shelly, 2010). Les harceleurs peuvent donc présenter les caractéristiques suivantes :

- Ils ont un tempérament impulsif et sont facilement frustrés
- Ils présentent une attitude positive face à la violence
- Ils ont tendance à avoir des notes faibles et à ne pas beaucoup apprécier l'école
- Ils aiment dominer les autres
- Ils ne sont pas très tolérants
- Ils n'ont pas de prédisposition à la résolution de problème social et ne sont donc pas les plus aptes à communiquer lors d'un conflit
- Ils présentent des difficultés à suivre les règles

Comme pour les élèves harcelés, le climat familial entraîne une augmentation du risque de devenir harceleur, des parents hostiles et qui rejettent leurs enfants ou des familles avec un manque de présence paternel peuvent entraîner une augmentation de ce risque. De plus, une figure maternelle trop permissive et une discipline inconsistante alliée à des punitions souvent physique et non pas morale augmentent aussi ce risque. (Cook, Williams, Guerra, Kim, & Shelly, 2010).

Des études montrent aussi que les élèves harceleurs sont souvent des personnes mieux intégrées socialement et moins assujetties à l'anxiété ou à la dépression. Ils sont souvent populaires dans l'établissement scolaire ou disposent de groupe d'amis qui acceptent et supporte leurs actes de harcèlement. (Salmivalli, 2009)

Partie 3 : Le cyber-harcèlement

Si le harcèlement scolaire a pu commencer à être étudié dès les années 1970, le cyber-harcèlement lui est un phénomène bien plus récent et est intrinsèquement lié aux évolutions technologiques actuelles ainsi qu'aux phénomènes de modes électroniques.

Dans cette partie nous allons tout d'abord donner une définition précise de ce qu'est le cyber-harcèlement ainsi que les modes de communication qui sont utilisés pour l'appliquer. Par la suite nous expliquerons les types de cyber-harcèlement qui existent avant d'essayer de décrypter quelles sont les personnes cyber-harcelés, les cyber-harceleurs et qu'elles sont les causes de celui-ci.

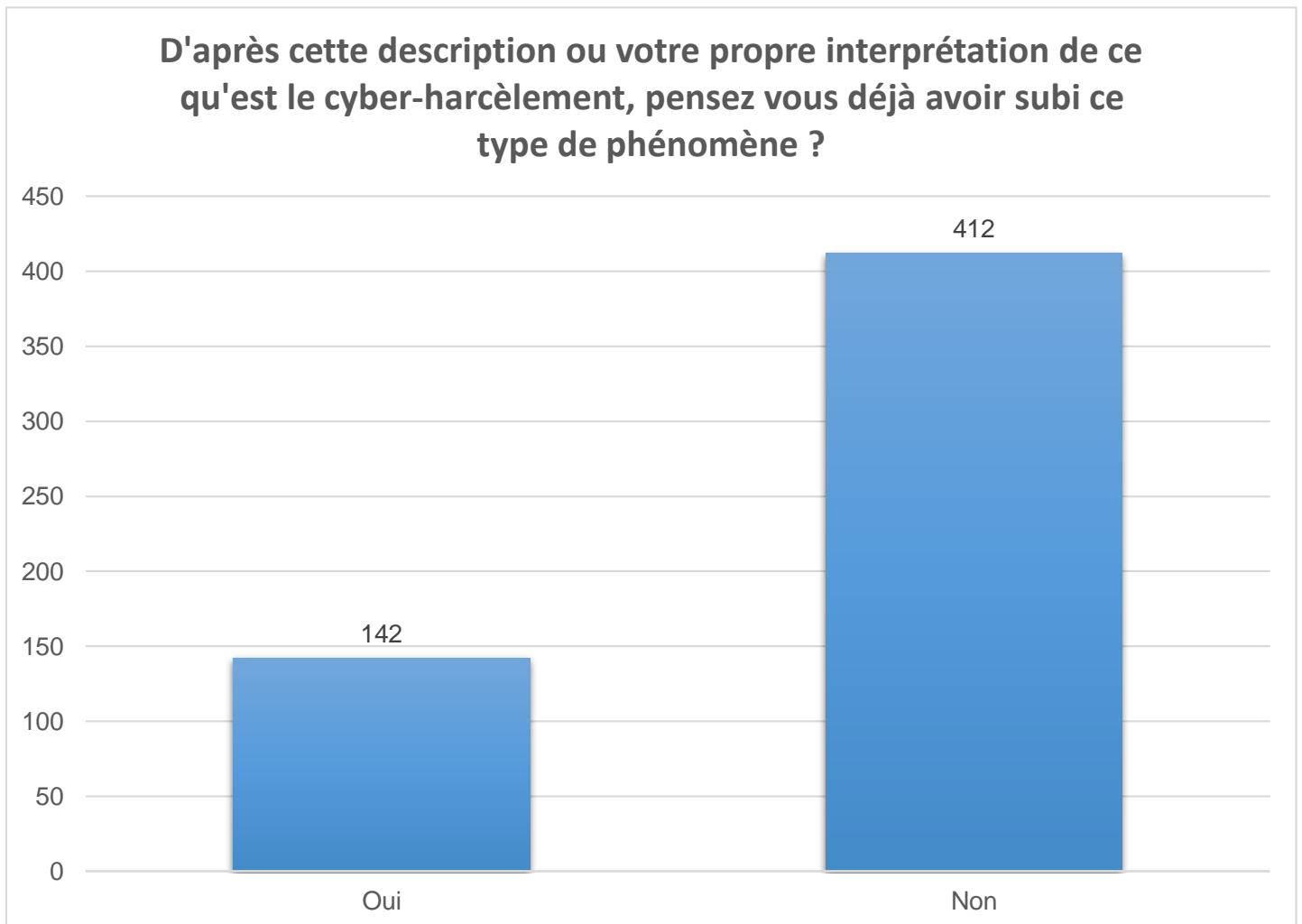
Dans un second temps, nous essaierons d'expliquer les conséquences de ce phénomène sur la vie des victimes et surtout dans leur rapport à l'école ainsi que les différences entre le cyber-harcèlement et le harcèlement scolaire.

1) Définition générale du cyber-harcèlement

En 2008, Peter K. Smith décrit le cyber-harcèlement comme « *un acte agressif, intentionnel perpétré aux moyens de formes de communication électronique, de façon répétée à l'encontre d'une victime qui ne peut se défendre seule.* »

Dans cette définition nous retrouvons les trois caractéristiques principales du harcèlement scolaire : l'acte agressif intentionnel, le côté répétitif du phénomène et l'asymétrie entre victime et agresseur. Seul le moyen de communication semble changer, dans le cas du cyber-harcèlement ce sont les moyens de communication électronique qui prennent le pas sur le contact physique du harcèlement scolaire.

Avec cette définition, nous avons demandé dans la question 17 de notre questionnaire qui pensait avoir déjà subi du cyber-harcèlement.



Graphique 3 - Question n°17 - Pensez-vous déjà avoir subi du cyber-harcèlement ?

Dans ce graphique (graphique 3) nous voyons que 142 des répondants disent avoir déjà subi du cyber-harcèlement contre 412 qui disent n'en avoir jamais subi. Les chiffres sont bien loin de ceux du harcèlement scolaire mais ils restent importants tout de même.

Lors de son étude en 2013 Éric Debarbieux, quelques questions portaient sur le sujet du cyber-harcèlement. Il en ressort que 18,2 des répondants disent déjà s'être fait cyber-harcéler (dont 21,1% de fille et 15,5% de garçon) (Debarbieux, Le harcèlement à l'école : définition et conséquences, 2013).

La « consultation nationale des 6-18 ans » de l'UNICEF elle aussi proposait quelques questions traitant du cyber-harcèlement et il en ressort que 12,5% des répondants disent avoir déjà subi du cyber-harcèlement. (UNICEF, 2014)

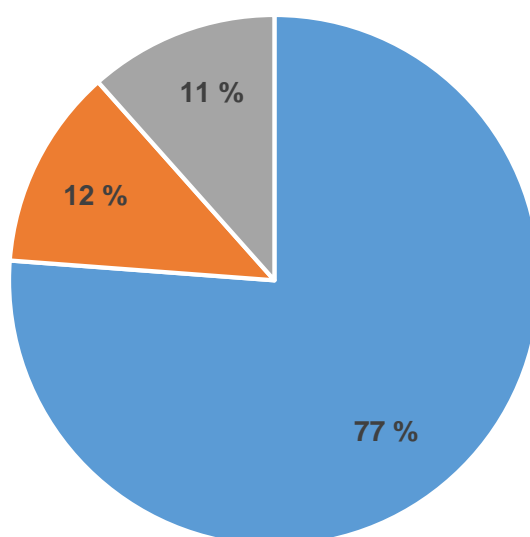
Mais cette définition reste à nuancer puisque le cyber-harcèlement implique plus de chose et plus de différence avec le harcèlement traditionnel que simplement le mode de communication.

2) Les modes de communication du cyber-harcèlement

Définir le cyber-harcèlement est un travail compliqué, du fait des modes de communications qui sont divers et variés il convient de catégoriser précisément ceux-ci.

Dans notre questionnaire, les questions 21, 22 et 23 traitent de ce problème, il nous semblait important de pouvoir catégoriser les modes de communication utilisés afin de voir lesquels prévalaient sur les autres.

21 - Via quels moyens de communication avez-vous été cyber-harcelé ?



■ Internet (réseaux sociaux, e-mail, autres) ■ Téléphone portable ■ Autres

Graphique 4 - Question n°21 : Via quel moyen de communication avez-vous été cyber-harcelé ?

Nous voyons dans ce graphique (graphique 3) qu'internet est le premier médium utilisé pour le cyber-harcèlement avec 77% des cas.

a) Mode de communication : Internet

La si grande utilisation d'internet dans les cas de cyber-harcèlement s'explique avant tout par l'avènement des réseaux sociaux (1,59 milliards d'utilisateur dans monde pour Facebook par exemple (Tauzin, 2016)) et de leur utilisateurs qui sont de plus en plus jeune comme le montre la « *Consultation nationale des 6-18 ans* » réalisée chaque année par l'UNICEF (tableau 1)

	Garçons	Filles	Ensemble
6<12	33,3%	30,0%	31,6%
12<15	67,2%	72,8%	70,3%
15 et +	86,9%	91,4%	89,8%
Ensemble	58,3%	66,6%	62,9%
Base	5798	4337	10306

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

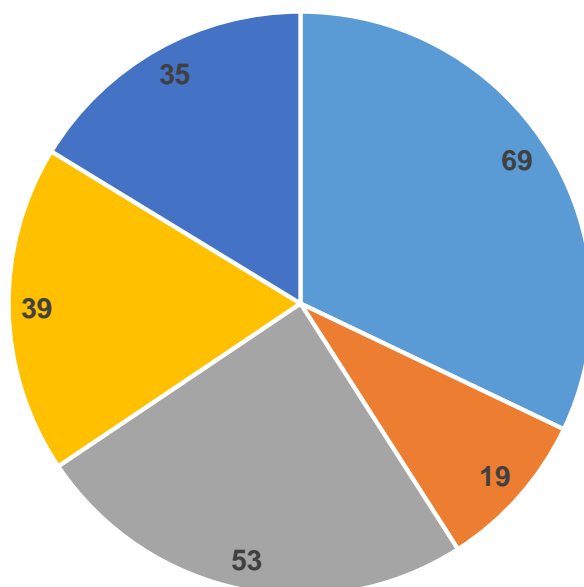
Tableau 1 - Proportion d'enfants et d'adolescent qui disent utiliser un ou plusieurs réseau sociaux selon le sexe et l'âge (UNICEF, 2014)

Ici nous remarquons bien que 31,6% des enfants qui ont entre 6 et 12 ans interrogés par l'UNICEF disent utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux et ces chiffres augmentent avec l'âge avec 70,3% entre 12 et 15 ans et 89,8% après 15 et plus.

Cette utilisation en masse des réseaux sociaux entraine forcément une prévalence dans le mode d'utilisation de ceux-ci pour le cyber-harcèlement. Mais nous avons cherché à savoir quels étaient les modes de communications les plus utilisés lorsque le cyber-harcèlement à lieu via internet.

Pour ce faire, nous avons demandé aux répondants de notre questionnaire quels ont été les sites et logiciels via internet les plus utilisés lors de leurs cyber-harcèlement.

22 - Si par Internet, via quels moyens?



■ Facebook ■ Email ■ Messagerie instantanée ■ Twitter ■ Autre

Graphique 5 - Question n°22 : Si par Internet, via quels moyens ?

Dans ce graphique (graphique 5) nous voyons que 69 des répondants disent s'être fait cyber-harcélé via Facebook, 53 via une plateforme de messagerie instantanée et 39 via Twitter.

Facebook est donc le moyen de cyber-harcèlement le plus commun via internet mais il est suivi de près par les messageries instantanées. Par ailleurs, il convient de noter que Facebook lui-même propose un service de messagerie instantanée, il est donc probable que celui-ci serve aussi dans les cas de cyber-harcèlement.

Twitter est aussi très utilisé dans les cas de cyber-harcèlement, avec 307 millions d'utilisateurs dans le monde (Tauzin, 2016) le réseau social propose un service de

microblogage⁶ permettant de communiquer en 140 caractères maximum. Les profils sont par défaut « publique » et le cyber-harcèlement est donc facilité par le fait qu'il n'y a pas de restriction pour voir, commenter et réagir aux publications d'une personne.

De plus, 35 répondants disent s'être fait cyber-harcéler par d'autres plateformes sur internet, celles-ci sont souvent des réseaux sociaux alternatif comme le site internet AskFM qui propose un système de question-réponse sur les profils des utilisateurs inscrit. Le point important du site AskFM est qu'il propose de poser des questions de manière anonyme (Wikipédia) ce qui offre aux cyber-harceleurs un outil pratique pour réaliser leurs méfaits :

« À l'époque je recevais des insultes sur Ask. Rien de bien méchant puis de plus en plus souvent. » (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

Le dernier mode de cyber-harcèlement via internet est l'e-mail, de moins en moins utilisé par la majorité de la population hors utilisation professionnel, celui-ci a été dépassé par les services de messageries instantanées qui proposent un système équivalent mais plus direct et synchrone. Dans le cas du cyber-harcèlement, celui-ci pose problème du fait qu'il demande tout d'abord une inscription sur un service proposant l'envoi d'e-mail ce qui entraîne un rejet de la part des harceleurs qui pensent laisser des traces et il est moins direct et impactant que le reste des modes de harcèlement (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012).

b) Mode de communication : Le téléphone portable

Le second mode de communication utilisé dans le cyber-harcèlement est le téléphone portable. Même si bien loin d'internet (77% pour internet contre 12% pour le téléphone portable (graphique 3)) celui-ci offre plusieurs possibilités pour les cyber-harceleurs.

⁶ Dérivé des blogs, le microblogage permet des publications courtes de texte, photo ou vidéo afin de diffuser une information concise et précise. (Wikipédia)

Tout d'abord, les SMS⁷ sont une option considérable, indirecte puisque réalisé à l'écrit, ils permettent d'envoyer des messages insultants ou dégradants sans être impliqué directement, bien que le numéro de téléphone de la personne qui envoie un SMS d'affiche dans le téléphone de la personne qui le reçoit, les services de cartes téléphoniques prépayés et au prix très abordables permettent d'utiliser ce moyen de communication dans le cadre d'un cyber-harcèlement.

Dans le même registre, les appels téléphoniques peuvent aussi être un moyen de harcèlement efficace, la possibilité d'appeler en numéro masqué permet aux harceleurs de se sentir en sécurité :

« Elles ont réussi à avoir mon numéro à cause d'une « amie » [geste de guillemet avec les mains], elles ont commencé à m'appeler en inconnu, en cours, le soir, la nuit. » (Eva, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, 12 ans lors des faits)

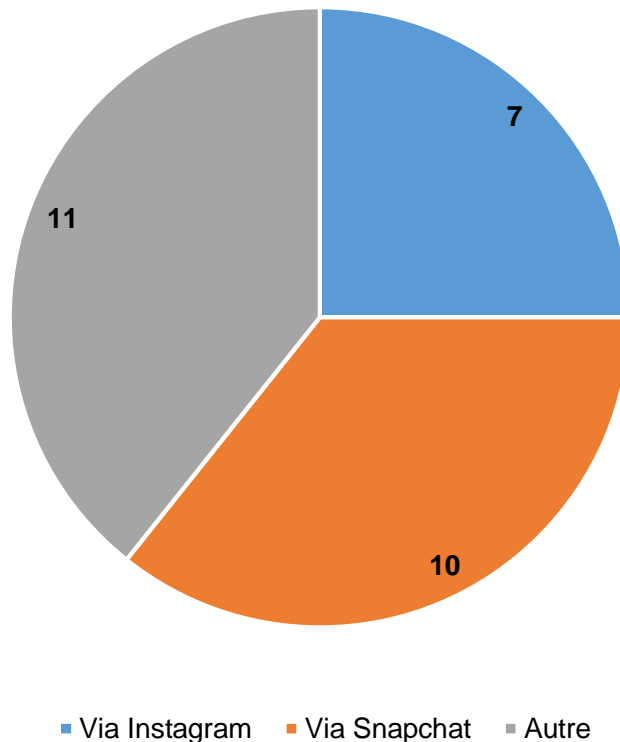
De plus, depuis l'apparition des smartphone⁸, de nombreuses applications de communication et des réseaux sociaux propre à l'outil sont apparus comme l'application Snapchat qui propose un service d'envoi de photo éphémère (celles-ci ne sont regardable qu'une seule fois) et de discussion instantanés ou encore Instagram qui propose de partager des photos.

Nous avons donc cherché à savoir via la question 23 du questionnaire par quelles applications mobiles les répondants s'étaient fait harceler.

⁷ SMS (pour « Short Message Service ») est un service de la téléphonie mobile qui permet d'envoyer des messages textes à d'autres personnes via leurs numéros de téléphone

⁸ Un smartphone, ou téléphone intelligent, est un téléphone mobile disposant de fonction en plus d'un téléphone classique comme un appareil photo, des applications (équivalent d'un logiciel pour un ordinateur) etc. (Wikipédia)

23 - Si par application mobile, via quels moyens ?



Graphique 6 - Question n°23 - Si par application mobile, via quels moyens ?

Dans ce graphique (graphique 6) nous remarquons que Snapchat et Instagram ont été un des modes de cyber-harcèlement de 17 de nos répondants, ces deux applications proposent des services pour partager des photos et l'apparence physique est reconnue comme étant une cause importante du harcèlement scolaire (Debarbieux, Enquête nationale de victimation, 2013).

« J'aimais bien poster des photos de moi sur Insta, je me sentais belle et il y avait pleins de gens qui likais et mettais des commentaires mignons mais certaines filles de ma classe ont commencé à me traiter de pute et de salope parce que je me montrais

sur insta et que pour elle c'était agir comme une salope » (Marina, 20 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par Skype, 17 ans lors des faits)

Par ailleurs, 11 répondants disent s'être fait cyber-harcéler par d'autres applications que Snapchat et Instagram, dans celles-ci nous retrouvons une majorité de personnes précisant s'être fait harceler via Whatsapp⁹ ou encore par des applications de rencontre amoureuse.

c) Mode de communication : Autres

Dans cette catégorie, nous avons classifié les modes de communication qui ne rentreraient pas dans les deux catégories précédentes. Les répondants ont ici inscrit des modes de communication auxquels nous n'avions pas pensé comme par exemple les jeux en ligne où les systèmes de messagerie interne permettent des actes de cyber-harcèlement.

« Je jouais souvent avec des amis du collège à League of Legends¹⁰ et d'autres garçons du collège y jouaient aussi et ils nous ont ajouté en amis, on pensait que c'était pour jouer avec nous et ils ont commencé à dire qu'on était des gros no-life¹¹ et qu'on était moche et qu'on ferait rien de nos vies parce qu'on jouait trop » (Paul, 16 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, 15 ans au moment des faits)

⁹ Whatsapp est une application de discussion instantanée via smartphone, on peut commencer à discuter avec les personnes justes en connaissant leur numéro de téléphone ou leur nom d'utilisateur

¹⁰ League of Legends est un jeu en ligne gratuit. Il est l'un des jeux en ligne les plus joués au monde avec 27 millions de joueurs actif en 2014 (Uther, 2012)

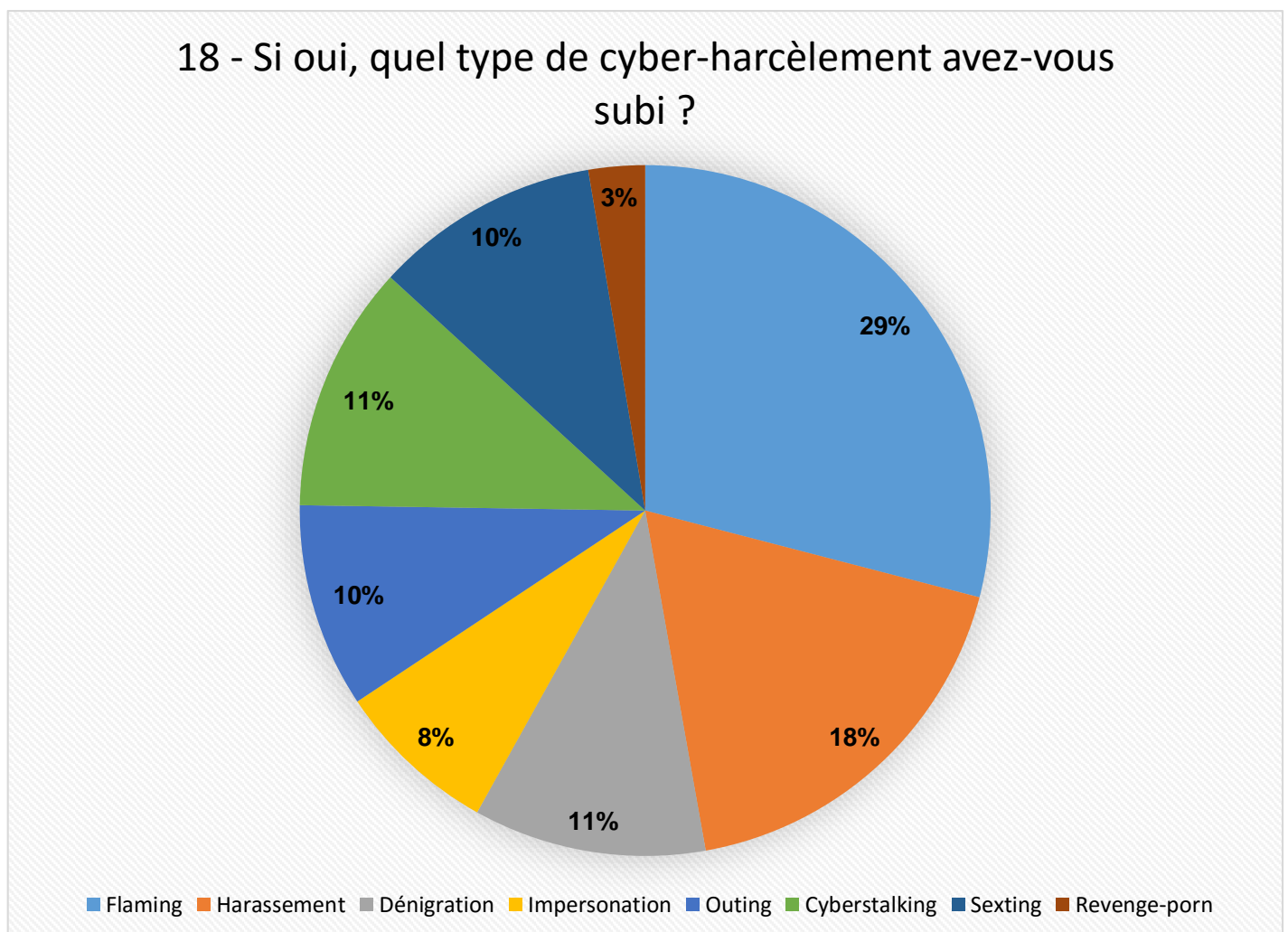
¹¹ Insulte souvent utilisée sur les jeux en ligne qui reviens à dire à la personne insultée qu'elle passe tout son temps sur les jeux et qu'elle n'a donc « pas de vie réelle »

3) Les types de cyber-harcèlement

Le cyber-harcèlement se décline en plusieurs formes de violence, cela va de l'insulte « basique » au vol d'identité en passant par la publication de photo privée sur internet.

La question 18 de notre questionnaire porte sur le type de harcèlement subi par les répondants, le questionnaire comprenait une définition (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012) pour chacune des formes (graphique 7).

Nous allons ici lister ces types de cyber-harcèlement et les expliquer puis donner un exemple pour chacun afin de rendre le tout plus explicite.



Graphique 7 - Question n°18 : Si oui, quel type de cyber-harcèlement avez-vous subi ?

a) « Flaming »

Le « flaming » se rapporte à un bref échange entre plusieurs individus qui peuvent se dérouler via n'importe quel mode de communication électronique. Par ailleurs, le plus souvent celui-ci a lieu de manière « publique » par exemple dans des salons de discussions instantanés (chat room¹²) plutôt que via des modes de communication privé comme des e-mails. Le flaming consiste en un échange d'insulte entre deux personnes qui deviennent alors harcelés et harceleurs.

b) « Harassment »

Le terme « harassment », qui se traduit en français par « harcèlement » une forme de cyber-harcèlement qui se réfère à une suite de messages ou d'action à l'encontre d'une personne qui peut aller du dérangement de la personne à une création de détresse émotionnelle (Garner, 2009). Le plus souvent les cyber-harceleurs qui pratiquent ce type de harcèlement utilisent des modes de communication plus personnels comme les discussions instantanées ou les e-mails.

De plus, certains cyber-harceleurs qui pratiquent ce type de cyber-harcèlement sont connu sous le terme de « cyber-trolls » (Coyne, Stockdale, Nelson, & Fraser, 2011). Les « cyber-trolls » sont un type d'individu qui dans l'unique but d'humilier et de faire du mal à un individu.

c) « Denigration »

Le terme « denigration » se réfère au fait de diffuser sur internet des informations à propos d'une personne qui peuvent être modifiées ou fausses. Ces informations peuvent être diffusée sur les réseaux sociaux ou sur d'autres site internet de ce type ou encore partagée via des modes de communication comme les messageries instantanées ou encore les e-mails.

¹² Les chatroom ou salon de discussion en français sont des sites internet de discussion instantanés où plusieurs internautes discutent

Cette pratique peut aller simplement de la diffusion d'une fausse information sur une personne :

« Le mec avec qui je m'étais accrochée a été de pire en pire, au début s'était juste de messages méchant sur Facebook puis au fur et à mesure ça a empiré, il a commencé à dire à tout le monde que j'avais couché avec tel ou tel mec et bien sûr les gens le croyais. » (Clara, 23 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé au téléphone, 17 ans au moment des faits)

Et cela peut empirer jusqu'à l'altération de photographie par exemple :

« Mais il s'est pas arrêté là, il a été jusqu'à faire des montages horrible de ma tête sur des actrices porno qui avaient à peu près le même corps que moi et il les a envoyé à tout le monde, mes parents, mes frères et même au responsable du conservatoire où j'étais. » (Clara, 23 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé au téléphone, 17 ans au moment des faits)

d) « Impersonation »

« Impersonation » qui peut se traduire par « imposture » ou « imitation » en français est le fait d'usurper l'identité de quelqu'un en ligne. Dans ce type de harcèlement, deux méthodes sont possibles :

- La création d'un faux compte au nom et prénom de la victime
- Le vol de compte de la victime (Facebook par exemple) afin d'utiliser son vrai profil

Ici, l'idée va être de se faire passer pour la victime afin de pouvoir, par exemple, diffuser de fausses informations sur elle, avoir des discussions gênantes avec d'autres personnes via des services de discussions instantanés, etc.

Aux États-Unis le compte Facebook d'une élève de 15 ans a été piraté et des messages à caractère très sexuel ont été envoyés à sa famille et ses camarades de classe. (Queally, 2011)

e) « Outing »

Le terme « outing » désigne le fait de révéler des informations personnelles et souvent compromettantes via les moyens de communications électronique. Que ce soit sur des chatroom publique ou via des modes de communication privés, l'idée est de partager des informations ou des photos privées et dont la victime ne veut pas qu'elles le soient.

« J'avais envoyé des messages d'amour à la fille dont j'étais amoureux à l'époque [...] et je ne sais pas comment ils ont fait pour tous l'avoir mais c'était vraiment presque toute la classe qui les avaient lus. » (Nicolas, 21 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Vincennes, 16 ans au moment des faits)

f) « Cyberstalking »

Le « cyberstalking » désigne le fait de cyber-harcéler et de surveiller les agissements d'une personne via les moyens de communications électronique et surtout via internet. La différence avec d'autres types de harcèlement est qu'ici il y a une implication émotionnelle du harceleur comme par exemple un(e) fan d'un groupe de musique, etc.

g) « Sexting »

Le « sexting » ou textopornographie en est un mode de harcèlement où la victime reçoit via des modes de communication privé (SMS, services de discussions instantanés, etc.) des messages et/ou photo à caractère pornographique et sans le désirer.

C'est un type de harcèlement qui a trouvé un nouveau souffle avec l'application mobile Snapchat puisque le caractère éphémère des photos envoyées a entraîné une augmentation de ce genre de harcèlement. (fjarraud, 2013)

h) « Revenge porn »

Le « revenge porn » est un type particulier de harcèlement puisqu'il s'agit de la diffusion de photos (non modifiée) à caractère pornographique qui ont été prise avec le consentement de la personne sur les photos dans le cadre d'une relation amoureuse mais qui ont été par la suite partagée via les modes de communications électroniques sans le consentement de la victime.

« Je lui avait envoyé des photos de moi en sous-vêtement, après tout c'était mon copain depuis plusieurs mois et puis bah... j'avais confiance en lui... Mais une fois qu'on a rompu j'ai appris qu'il avait montré et envoyé mes photos à certains de ses copains. C'était très humiliant » (Pauline, 22 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par téléphone, 16 ans au moment des faits)

4) Les causes du cyber-harcèlement

Maintenant que le cyber-harcèlement a été clairement défini et que ses modalités ainsi que ses formes ont été exposées il convient de rentrer dans le vif du sujet.

Les causes du cyber-harcèlement sont un sujet complexe puisque chaque individu est unique dans sa manière de fonctionner mais certaines données nous permettent de mettre en exergue certains points redondants dans le phénomène du cyber-harcèlement.

a) Les caractéristiques des victimes de cyber-harcèlement

Tout comme dans la partie précédente, nous allons essayer de mettre en avant certaines caractéristiques des victimes de cyber-harcèlement.

Les personnes cyber-harcelés peuvent présenter certaines des caractéristiques cités par Olweus dans ses recherches sur le harcèlement scolaire : fragilité émotionnelle, manque de confiance en soi ou encore la basse estime d'eux même) (Olweus, 1993)

Mais certaines caractéristiques diffèrent des victimes de harcèlement scolaire, en effet, ici il n'est pas forcément question d'harcèler le « mouton noir » de la cour de récréation, le cyber-harcèlement peut prendre de nombreuses formes et même s'appliquer contre des personnes populaires :

« Non, j'étais vachement bien intégrée avant que ça arrive, j'avais des amis, les gens m'aimaient bien, j'avais pas d'ennemis ou de trucs comme ça, je vivais très bien ma vie sociale au lycée » (Pauline, 22 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par téléphone, 16 ans au moment des faits)

Nous avons pu aussi, grâce à l'interview d'un principal de collège voir que celui-ci même s'il reconnaissait que les personnes les plus fragiles sont plus souvent victimes de cyber-harcèlement, que tout le monde pouvait un jour en être victime, même les personnes les plus reconnues à l'intérieur d'un établissement.

« Il y a sans doute des enfants qui sont plus fragile que d'autres pour toute une série de raison : physiquement, socialement, parce qu'ils sont porteurs d'un handicap qui peuvent être exposés plus fréquemment à des phénomènes de harcèlement mais attention parce que des jeunes qui étaient à un moment donné de leurs vie scolaire soit populaire soit considérés comme beau gosse ou jolie fille, etc, etc. Pour toute une série X ou Y, il y a une cabale qui se font contre ses personnes et ceux qui était au firmament d'un groupe de collègue peuvent très vite se retrouver, l'objet de harcèlement donc oui il y a sans doute un profil plus fragile d'enfant mais je le répète encore une fois : tout le monde est susceptible d'être victime de cyber-harcèlement lorsqu'on est au collège. »
(Jean, 53 ans, principal de collège)

De plus, les conditions familiales ne sont pas forcément un facteur d'augmentation du risque de cyber-harcèlement puisque le comportement de la

victime dans sa vie de tous les jours n'est pas forcément le même que son comportement sur les réseaux sociaux. La « vie virtuelle » ne reflète pas forcément la « vie réelle ». Les paramètres négatifs du quotidien d'une personne et de son environnement proche ne sont donc pas forcément mis en avant dans sa « vie virtuelle ».

b) Les caractéristiques des cyber-harceleurs

Les cyber-harceleurs divergent beaucoup des harceleurs scolaires, en effet, même s'ils partagent les caractéristiques des harceleurs décrites par Olweus ils présentent aussi des différences notoires.

Tout d'abord certaines caractéristiques ne semblent pas s'appliquer comme la différence de force physique et de pouvoir (asymétrie) entre les harcelés scolaire et les harceleurs scolaires. Dans le cas du cyber-harcèlement, la distance due au mode de communication entraîne l'annulation de ce paramètre puisqu'une personne plus faible physiquement peut tout à fait harceler une personne plus forte.

De plus, certains types de harcèlement comme le vol d'identité (« impersonation ») ou encore les altérations de photographie demandent des compétences particulières. Le cyber-harcèlement n'est donc plus uniquement une affaire d'intimidation mais aussi de conscience et de connaissances. Pirater un compte Facebook pour prendre l'identité de quelqu'un n'est pas l'affaire de tous.

Durant cette recherche nous avons eu l'occasion de rencontrer plusieurs anciens cyber-harceleurs mais l'un d'eux, toujours en activité, a accepté de nous accueillir chez lui :

Nous avons donc rendez-vous chez lui, dans le 16^{ème} arrondissement de Paris. Il nous invite dans sa chambre, ses parents ne sont pas présents. Il s'appelle Grégory et il a 20 ans. Sa chambre est très spacieuse, nous nous installons sur un canapé et lui à son bureau. Il nous raconte comment ça a commencé :

« Bah écoutez, je me faisais chier puissance max et j'me suis dit que ce serait marrant d'embêter les filles de ma classe quand j'étais au lycée, du coup j'avais créé

un faux profil sur Facebook d'un mec super beau gosse et tout, j'avais marqué que j'étais dans mon lycée et j'avais ajouté presque tous les élèves que je connaissais et j'ai commencé à leurs parler vous voyez. Puis au fur et à mesure du temps bah j'ai commencé à sympathiser avec l'une d'entre elle, en vrai elle était en kiff sur moi, enfin, sur le faux moi [rires] du coup après plusieurs jours de discussion bah je lui ai dit qu'on se verrait devant le bahut pendant la pause de midi et du coup j'y ai été pour la voir attendre toute seule, elle a attendu pendant une heure cette conne et bien sûr personne n'est venu et ça m'a vraiment, vraiment fait marrer [rires]. » (Grégory, 20 ans, cyber-harceleur, interviewé à Paris, toujours actif)

Ici nous voyons bien que ce n'est pas réellement le fait de faire du mal qui pousse le cyber-harceleur à agir mais bien l'idée que ce soit divertissant pour lui. Ce paramètre revient dans un autre entretien réalisé avec un autre cyber-harceleur :

« Non bah ouais... En gros on avait avec un ami harcelé un mec de notre classe qui était un peu gros en lui envoyant des messages en disant que s'il n'allait pas dire à des filles de la classe qu'il était amoureux d'elles bah on viendrait chez lui pour lui casser la gueule mais bon, pour nous c'était une blague quoi, on pensait pas que lui il en souffrirait » César, 19 ans, cyber-harceleur, interviewé par téléphone, 16 ans au moment des faits)

c) Les motivations des cyber-harceleurs

De la question sur les caractéristiques des cyber-harceleurs découle forcément la question de leurs motivations. Ici nous allons essayer de répondre à cette interrogation en explorant les différentes motivations qui poussent des personnes à pratiquer ce genre de harcèlement.

Robin M. Kowalski et ses collègues ont tiré cinq types de motivations différentes lors de leurs recherches (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012) ;

- Certains pratiquent le cyber-harcèlement sans réaliser qu'ils sont en train d'harcéler quelqu'un. Particulièrement quand il s'agit de type de harcèlement comme le « flaming »
- Certains pratiquent le cyber-harcèlement dans le but unique d'humilier et de blesser leurs victimes.
- Certains pratiquent le cyber-harcèlement par ennui et/ou en se disant que menacer et harceler quelqu'un pourrait être amusant.
- Certains pratiquent le cyber-harcèlement comme un moyen de canaliser leurs pulsions agressives
- Certains tirent de la pratique du cyber-harcèlement une gratification personnelle

A cette liste nous allons ajouter trois autres types de motivations extraites de nos entretiens et de nos recherches qui nous semblent importantes :

- Certains pratiquent le cyber-harcèlement dans un esprit vindicatif afin de se venger d'acte qui leur a été fait dans le passé.
- Certains pratiquent le cyber-harcèlement simplement par ce qu'ils « le peuvent ».
- Certains pratiquent le cyber-harcèlement sans avoir conscience qu'ils sont en trains de la faire

Concernant le deuxième point, lors de notre rencontre avec Gregory, nous avons eu l'occasion de lui demander pourquoi il cyber-harcelais des individus :

« Pourquoi je fais ça ? Parce que je peux [rires], dans la vie je suis l'élève parfait, vous voyez mon appart là, vous voyez où je vis, je suis en prépa et j'ai des notes super correctes, je ne vois pas pourquoi je me priverais de le faire alors que déjà ça m'fait marrer et j'aime ça et en plus je peux le faire, j'en ai la possibilité et puis après tout il suffit d'un cerveau, d'un pc et d'une connexion internet [rires] » (Grégory, 20 ans, cyber-harceleur, interviewé à Paris, toujours actif)

Ici on note bien que Gregory regroupe plusieurs points de motivation cités précédemment. Il prend du plaisir à cyber-harcéler et se trouve en position de le faire « parce qu'il le peut ».

Concernant le dernier point, lors de notre rencontre avec César, celui-ci nous dit « *on pensait pas que lui il en souffrirait* » et lors de notre rencontre avec Jean celui-ci nous dit que parfois les personnes qui font du cyber-harcèlement n'en n'ont pas conscience, pour eux ça pourrait juste être une vengeance ou une blague.

« Alors si on prend l'exemple de cyber-harcèlement entre élèves il faut se dire d'abord une chose il n'y a pas forcément toujours, l'intention de harceler, en tous les cas une personne sans parler de cyber-harcèlement mais de harcèlement tout simplement et qui donc ce fait harceler, elle en a toutes les caractéristiques mais pour autant ceux qui agresse la personne ne se rendent pas forcément compte qu'ils sont en situation d'harcèlement. Donc c'est la même chose sur les réseaux sociaux » (Jean, 53 ans, principal de collège)

5) Cas concrets de cyber-harcèlement

Les nombreux entretiens que nous avons menés nous permettent de donner quelques exemples de cyber-harcèlement. Nous allons ici vous citer les extraits où les victimes que nous avons rencontrées nous racontent leurs histoires :

- Lucie, 19 ans réside dans le Nord. Nous avons réalisé cet entretien via skype :

« Alors, du coup, j'ai passé mon bac en septembre parce que j'avais des soucis de santé, et du coup j'ai intégré ma prépa qu'un mois et demi après tout le monde. Ce qui fait que j'avais un gros retard sur les cours. Je me suis intégrée assez vite et je passais mes pauses avec un groupe de 4-5 personnes. Mais, euh, du coup, j'appellerais la fille avec qui j'ai eu des soucis M si ça t'embête pas. Du coup, tout a commencé d'une façon très très bête et j'y faisais pas vraiment attention au début. Son copain est dans la même classe que nous et en fait un jour on se dirigeait vers le métro pour rentrer et il se trouve qu'il a eu le malheur de marcher près de moi et de me parler.

Je précise quand même qu'elle était juste à côté [rires] et qu'elle pouvait donc entendre tout ce qu'on se disait ce qui me dérangeait absolument pas vu que c'était vraiment pas confidentiel comme discussion. Arrivée chez moi, je reçois un message sur Facebook où elle me disait qu'elle et lui étaient ensemble depuis deux ans. J'avais pas trop compris l'intérêt de ce message vu que j'avais pas de mauvaises intentions et que j'avais même quelqu'un. Du coup, je lui demande pourquoi elle me dit ça et là, elle me dit qu'il fallait arrêter les coups de drague, que j'étais une allumeuse... Plein de messages bien sympathiques pour pas grand-chose. Son copain s'est excusé dès le lendemain. Elle en a fait de même. Et en fait, on a deux examens tous les mercredis matin. Comme j'avais beaucoup de retard sur mes cours au début, je ne voyais pas l'intérêt d'y aller et du coup, je programmais les rendez-vous médicaux ou administratifs que j'avais sur ce créneau-horaire là. En plus de ça, je suis assez souvent malade. Du coup, toutes mes absences étaient justifiées. La fille là s'intéressait particulièrement à mes absences et me demandait, à chaque absence, quelle en était la raison. Je répondais à ses questions parce que naïve comme j'étais, je pensais vraiment que ses intentions étaient bonnes et qu'elle voulait seulement prendre des nouvelles. Je prenais mes cours sur ordinateur et un jour, elle était présente au cours mais n'avait pas écrit. Elle m'a donc demandé de lui envoyer le mien. C'était la veille des vacances, je lui avais donc dit que je lui enverrais lorsque j'aurais refait la mise en page et que ce sera au cours des vacances et non pas sur le champ. Elle a dit qu'elle était d'accord et deux jours plus tard, elle m'envoie encore un message sur Facebook pour me demander pourquoi je ne lui avais pas encore envoyé le cours. Je lui réponds que je n'avais pas eu le temps de refaire la mise en page comme ma mère était à l'hôpital. Ce qui était vrai. Et là... J'ai halluciné. Elle a réussi à me dire qu'il fallait que j'arrête de me trouver des excuses, que si moi je ne voulais pas travailler, ce n'était pas son cas. Tout un discours dans le genre. Je trouvais qu'elle était allée trop loin et du coup j'ai décidé de ne plus lui adresser la parole. Les limites étaient grave dépassées. Mais c'était sans savoir que cette fille n'a aucune limite. Un mois ou deux plus tard, c'était le concours blanc. Je n'y étais pas allée comme je souffrais d'une pharyngite avec des vomissements en prime. De plus, étant intolérante aux antibiotiques, ça aidais pas. Enfin bref, j'étais vraiment dans un sale état. Le concours blanc durait deux jours : jeudi et vendredi. Rappelons que je ne lui avais plus parlé durant presque deux mois et là elle m'a envoyé une suite de message horrible en disant que fallait que j'arrête de sécher les cours et de faire semblant d'être malade

parce que je prenais la place des autres, que je la dégoûtait, etc. » (Lucie, 20 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par skype, 18 ans au moment des faits)

- Lina, 17 ans, interviewée à Paris dans un café

« En troisième mon père est tombé assez malade à cause du cancer. J'étais vraiment mal dans ma peau et psychologiquement à cause de ça du coup j'étais souvent toute seule et les gens me comprenaient pas. À l'époque je recevais des insultes sur ask, rien de bien méchant puis de plus en plus souvent. J'ai arrêté de manger et je me suis mutilé. Je sais que c'est stupide mais c'était le seul moyen d'être mieux. [Baisse la tête quand elle dit ces mots] Les gens me disaient que je servais à rien, que j'étais tellement nulle que j'arriverai jamais à me suicider, ce genre de choses. Ça a continué et je voulais pas enlever l'anonyme sur ask, je me disais que c'était ce que les gens pensaient vraiment de moi et qu'ils avaient raison. Puis ça s'est calmé pendant l'été. En seconde, en novembre 2014, mon père est mort. Et ça a recommencé. J'ai reçu des « ton père est mort à cause de toi, t'étais trop nulle il avait pas la force de se battre. » « Il avait tellement pitié de toi qu'il préférait crevait que vivre avec une fille comme toi. » « T'es vraiment nulle, t'arrive même pas à garder tes proches en vie. » « T'aurais dû mourir à sa place. » Ce genre de choses. Mes notes baissaient, ma mère m'engueulait, mes potes me lâchaient. J'en ai eu assez alors j'ai tenté de me suicider en avalant des médicaments. Ma mère n'a pas été au courant car j'ai vomis pendant une semaine à peu près mais elle pensait que j'avais chopé un virus. Ensuite je me suis reprise grâce à mon prof d'histoire qui voyait que j'étais mal. Grâce à lui j'ai réussi à remonter, je suis passé en L. Maintenant ça va beaucoup mieux. J'ai désactivé ask, j'ai des amis, des bonnes notes, des visions d'avenir. » (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

- Eva, 17 ans, interviewée à Paris dans un parc

« Alors en fait en 5ème, y a 2 filles qui on commencée à m'insulter et m'humilier sans raison valable, ensuite, elles ont réussi à avoir mon numéro à cause d'une « amie » [geste de guillemet avec les mains] et elles ont commencés à m'appeler en inconnu, en cours, le soir, la nuit. Sur Facebook, elles me cherchaient et faisaient tout pour pouvoir m'insulter ou me critiquer. Quand je les ai bloquée à un moment de l'année,

elles sont ont créé un faux compte d'une amie qui n'avait pas Facebook pour pouvoir m'espionner, et je l'ai su très vite que c'était pas elle en lui tendant un piège. Les filles allaient aussi sur le compte de « l'amie » [signe de guillemet avec les mains] qui avait donné mon numéro de téléphone pour continuer à me persécuter. J'ai déjà menacé de porter plainte mais elles m'ont retourné le cerveau en disant que c'est moi qui allais prendre car c'était de ma faute... Je n'avais rien fait mais c'était le genre de fille aimée par tout le monde et moi non, enfin dit comme ça ça paraît stupide mais sur le coup j'avais peur... Une des filles était aussi venue sur mon ask et avait essayée de m'attaquer sur mon poids comme je suis très fine. » (Eva, 17 ans, victime de cyberharcèlement, interviewé à Paris, 12 ans lors des faits)

- Hannah, 23 ans réside en Ile-et-Vilaine. Nous avons réalisé cet entretien via skype :

« Eh bien j'ai commencée à être harcelée assez tôt en CE1 - CE2. Petit à petit ça a pris des proportions, j'ai commencé à angoisser à l'idée d'aller à l'école je pleurais tous les soirs, je perdais mes cheveux à cause du stress et mes parents ont tout fait pour arranger la situation mais à l'école ils estimaient que le problème venait de moi, ils faisaient rien. Arrivée au collège, comme je vivais en campagne c'était en gros : tu es dans cette école, tu vas dans ce collège. Donc certaines personnes se sont retrouvées dans le même collège que moi. Rapidement les 6^{ème}, donc ceux du même niveau que moi, se sont moqués de moi, puis des élèves de 3^{ème} et 4^{ème}. Et des élèves de 5^{ème} pour des raisons débiles genre j'étais assise à côté de l'un d'eux en perm quoi... D'ailleurs, l'un des élèves de 5^{ème} qui se moquait de moi quand j'étais en sixième m'a un jour envoyé un message sur mon ancien profil facebook en disant « c'est normal que tu ne mettes pas de photo de toi t'es tellement moche ». En 5^{ème} la situation ne s'est pas améliorée et cette année-là certains ont trouvé mon blog parce que j'avais un blog à l'époque. Ils ont mis des commentaires assez méchants qui disaient que j'étais moche ou que je devais aller me suicider. C'est assez flou mais j'en ai eu à plusieurs reprises... tout laissait entendre qu'il s'agissait d'élèves étant au collège avec moi. Une autre fille qui m'avait ajoutée sur MSN m'a insultée avec un de ses copains un jour, sans aucune raison. Je ne me souviens plus de leurs insultes par contre, désolée... Je sais qu'il y avait eu des choses très blessantes qui avaient été dites. Je devais être en 4^{ème}. J'ai déjà eu des appels aussi de personnes qui avaient eu mon numéro. Ça a duré un temps, ils disaient des choses qui me laissaient entendre qui ils

étaient parce qu'ils parlaient du collège et tout. Ils m'ont appelée assez tard le soir à plusieurs reprises. Et à un moment ils ont oublié de masquer leur numéro, numéro que j'ai gardé un moment au cas où. C'est con mais je me suis un peu vengée en téléphonant très tard le soir en masqué et en raccrochant. [rires]. Ils n'ont plus rappelé ensuite. En entrant au lycée, ça a continué avec d'autres élèves encore une fois. J'étais en CAP et j'avais un groupe de copines avec qui je rigolais bien. Dès le début de l'année certains nous ont détesté parce qu'on rigolait beaucoup entre nous et qu'on avait, d'après eux hein, des sales gueules. Ils nous appelaient la SPA et on était tombées sur un blog intitulé « spaquelquechose » et dedans ils se moquaient de nous. Ils parlaient de "la superbe classe de CAP sauf quelques personnes qu'on aime pas". Après deux années en CAP qui malgré ça se sont mieux passées j'ai poursuivi en bac pro. Il y avait quelques élèves qui avaient été en CAP avec moi mais globalement aucun qui m'avait posé de problème... Sauf que dans la classe de bac pro ils ont vu que j'étais plutôt fragile. Et que lorsqu'on me disait quelque chose je n'hésitais pas à répondre. Les choses se sont très vite envenimées, le harcèlement a repris encore une fois. Et là il y a eu un peu de cyber-harcèlement. Un jour j'ai entendu un élève de ma classe, un de mes harceleurs principaux on va dire, se vanter au CDI d'avoir publié un statut Facebook qui m'insultait et où il moquait de moi. Je suis allée voir mais bien évidemment je n'ai pas trouvé le statut il va de soi qu'il n'était pas dans mes « amis ». Après ça, j'ai commencé à vérifier régulièrement son compte s'il n'avait pas dit quelque chose de nouveau. J'ai vérifié de plus en plus souvent sur son compte et celui des personnes qui me harcelaient et qui riaient au harcèlement. Aucuns d'entre eux étaient dans mes amis bien sûr mais certains statuts et photos étaient visibles par tout le monde. Aussi j'avais screené¹³ pas mal de conversations qui parlaient explicitement de moi au cas où j'aurais voulu déposer une plainte, ce que je n'ai pas fait en fait. Il y avait des moqueries, insultes, principalement sur mon physique. Parfois ils et elles parlaient de moi en utilisant mon nom de famille ou en écrivant « A » qui est ma première lettre de mon prénom et nous étions trois avec cette initiale mais les deux autres étaient très appréciées du coup ça pouvait pas être elles. Une fille avait posté la photo de classe sur laquelle j'étais bien évidemment. Ils disaient « super photo dommage qu'il y ait certaines personnes » ou encore « mon frère a vu A et l'a trouvée

¹³ « Screené » du mot « screenshooter » mot utilisé pour exprimer le fait de faire une capture d'écran d'un ordinateur.

magnifique » pour se moquer et voilà... » (Hannah, 24 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé via skype, entre 12 et 18 ans au moment des faits)

6) La problématique de l'anonymat

L'anonymat est l'une des grandes qualités d'internet mais c'est aussi dans certains cas la source de plusieurs problèmes.

En effet, l'anonymat permet d'énoncer des idées, de partager du savoir, des créations et toutes autres données sur internet sans risquer quoi se soit vis-à-vis du contenu de ces données mais il permet aussi aux harceleurs de se sentir en sécurité et protégés par celui-ci.

En 1981, une étude menée par Kipling Williams démontre qu'une personne aura tendance à faire des choses sous-couvertes d'anonymat qu'elle ne ferait pas si on connaissait son identité. Dans son étude, Williams se rends compte que les participants de son expérience ont tendance à réduire leurs efforts dans un groupe de travail quand ils pensent que personne ne s'en rends compte et que lorsque leur identité est révélée ils recommencent à fournir des efforts. (Williams, Harkins, & Latané, 1981)

Williams et ses collègues appellent ce phénomène le « phénomène de désinhibition » et c'est un phénomène applicable au cyber-harcèlement. Effectivement, une personne qui sans la « protection » que l'anonymat pourrais lui fournir peut ne pas s'adonner au harcèlement mais le fera tant que son identité n'est pas révélée. On peut ajouter à cela que l'anonymat n'existe pas vraiment sur internet sauf si l'on passe par des moyens détournés mais pour trouver qui se cache derrière un pseudonyme il faut des moyens dont seule la police dispose en général.

7) Les conséquences du cyber-harcèlement

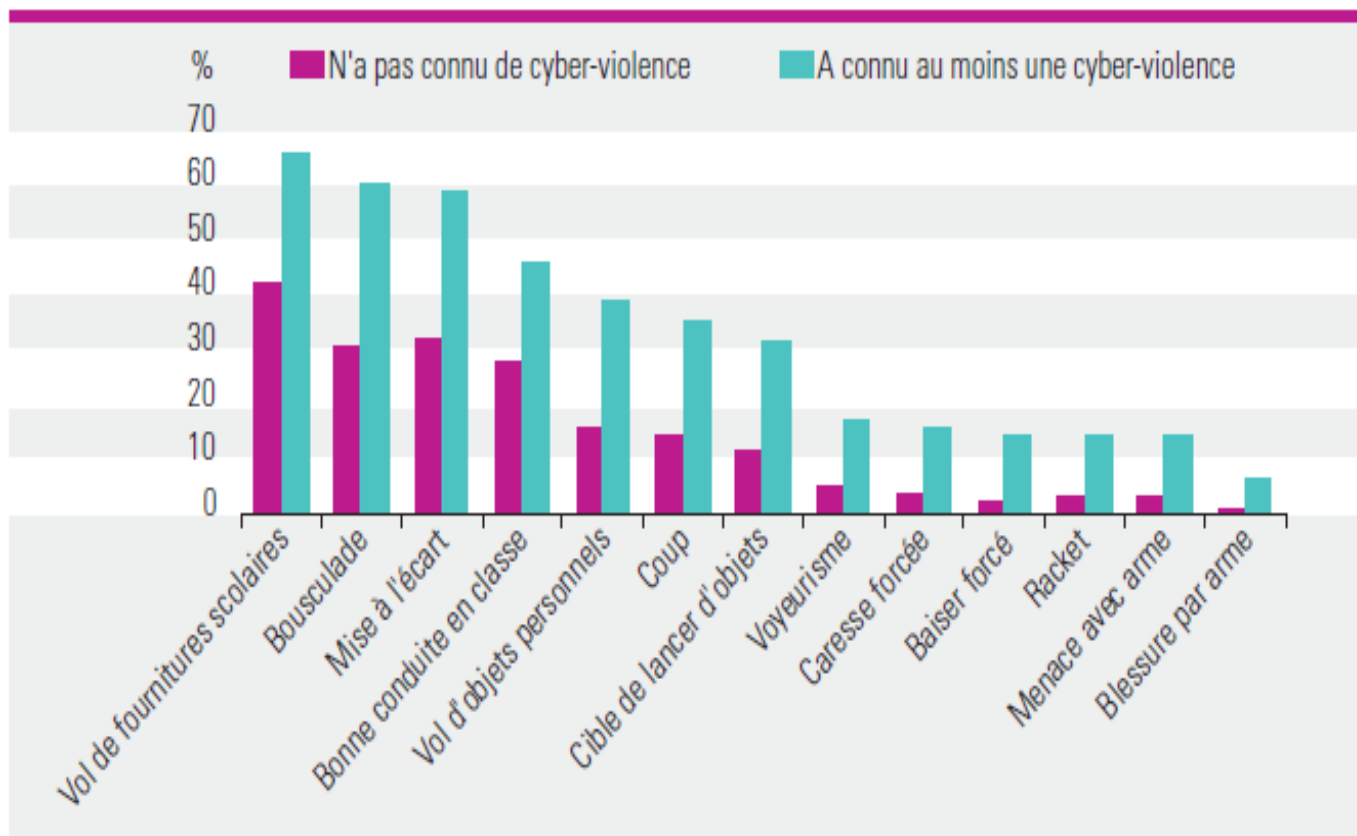
Le cyber-harcèlement entraîne pour la victime des conséquences plus ou moins lourdes selon les individus. Nous allons tout d'abord voir les conséquences morale et psychologique que le cyber-harcèlement peut entraîner et son impact sur les études puis les autres problèmes liés à celui-ci.

a) Les conséquences morales et psychologiques du cyber-harcèlement et son impact dans le cadre scolaire

Le cyber-harcèlement est, bien que virtuel, un acte violent et il laisse pour beaucoup de victime un traumatisme comparable au harcèlement scolaire.

D'après la « *Consultation nationale des 6 – 18 ans* » de l'UNICEF, le fait d'être victime de cyber-harcèlement augmente de 1,59 fois le risque de souffrance psychologique, de 1,94 fois le risque de consommation de drogue, de 1,66 fois le risque de consommation d'alcool et de 3,17 fois le risque de tentative de suicide. (UNICEF, 2014)

A ces données s'ajoutent celles du rapport sur « *l'enquête nationale de victimation* » réalisée par Éric Debarbieux en 2013 et dont la figure suivante est tirée (figure 1) (Debarbieux, Enquête nationale de victimation, 2013)



Lecture : 14 % des collégiens ayant connu au moins un fait de violence par Internet ou SMS ont été menacés avec une arme contre 3 % pour ceux qui n'ont pas connu ce type de violence.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

Figure 1 - Proportion de déclarations d'incidents selon le fait d'avoir déclaré une cyber-violence (%)

Sur cette figure on remarque bien que les pourcentages de chance qu'un incident arrive dans le cadre scolaire est fortement augmenté si la victime a connu du cyber-harcèlement.

Ce fait s'explique par la fragilité créée chez les victimes par les phénomènes de cyber-harcèlement, ceux-ci sont souvent plus fragile après avoir subi ce genre de harcèlement qu'ils ne l'étaient avant.

Et le traumatisme ne s'arrête pas là, lors de nos entretiens nous avons recueillis les conséquences que l'acte du harcèlement avait eu sur les victimes de cyber-harcèlement :

« Comme conséquences ? Bah euh, j'ai eu une baisse de note, en 6ème j'avais 16 et je suis baissé à 12, puis à 11, puis à 10 puis à 9 à la fin de ma 3ème, je manquais super souvent, je faisais semblant d'être malade et en fait j'ai fait une phobie scolaire et une dépression et j'ai eu un début d'agoraphobie du coup j'ai redoublé ma seconde et maintenant je fais les cours à domicile... » (Eva, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, 12 ans lors des faits)

« En troisième j'avais des bonnes notes mais j'ai baissé jusqu'à 10 en seconde. J'avais une sorte de phobie scolaire, en cours je sortais parfois pour vomir ou me réfugier dans les toilettes quand ça n'allait pas. Chez moi je pleurais la nuit tellement je n'avais pas envie d'aller au lycée... J'ai essayé de le dire indirectement à ma mère mais elle me hurlait juste dessus pour mes mauvaises notes. Je faisais quelques crises d'angoisse en cours aussi mais les gens s'occupaient pas de moi, jamais... » (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

« Hum les conséquences sur moi c'était surtout perte de confiance en moi, des difficultés à avancer et j'ai aussi problèmes de sociabilisation dans ma vie privée et professionnelle. Je faisais cauchemars récurrents aussi et j'avais de la méfiance vis-à-vis des gens en général. Et par rapport à l'école bah j'ai arrêté mes études après le bac parce que je ne voulais pas continuer. J'ai fini par les reprendre en alternance durant un an et ensuite j'ai commencé un apprentissage que j'ai arrêté au bout de quelques mois. J'ai une grosse réticence vis à vis de l'école et du système scolaire en général. » (Hannah, 24 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé via skype, entre 12 et 18 ans au moment des faits)

On remarque dans ces récits que le cyber-harcèlement n'est donc pas un phénomène à prendre à la légère puisqu'il entraîne de lourdes conséquences morales et psychologique chez les victimes. Malgré son côté « irréel » et « distant » et ce malgré l'absence de contact physique, la violence est bien réelle.

De plus, le cyber-harcèlement entraîne un phénomène que nous appellerons ici le « phénomène de l'acceptation par la violence ». En effet, on pourrait reprocher aux victimes de cyber-harcèlement de ne pas utiliser les outils de blocage, de suppression ou autre disponible afin d'empêcher le cyber-harcèlement mais nous nous sommes

rendu compte au fil de nos entretiens que beaucoup de victimes avaient tendance à intégrer les propos violents des harceleurs et à les accepter comme un fait réel. Dans ces cas précis, les victimes n'empêchent donc pas le cyber-harcèlement même si elles en souffrent parce qu'à leurs yeux, les propos tenus par les harceleurs sont réels et sont donc considérée comme une « vérité dure à entendre » :

« Ça a continué et je voulais pas enlever l'anonyme sur ask, je me disais que c'était ce que les gens pensaient vraiment de moi et qu'ils avaient raison. » (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

« J'ai déjà menacé de porter plainte mais elles m'ont retourné le cerveau en disant que c'est moi qui allais prendre car c'était de ma faute... Je n'avais rien fait mais c'était le genre de fille aimée par tout le monde et moi non, enfin dit comme ça paraît stupide mais sur le coup j'avais peur... » (Eva, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, 12 ans lors des faits)

« Ouais bah ouais, forcément tu lui fais croire que tout est de sa faute quand t'harcèle quelqu'un, faudrait pas non plus qu'elle pense qu'elle peut réagir hein [rires] et puis bon hein j'veux pas d'emmerde non plus même si y'a peu de risque. Du coup ouais tu leur dis que de toute manière c'est que de leur faute et que elles peuvent rien y faire et que toi t'es juste là pour dire la vérité et ça passe » (Grégory, 20 ans, cyber-harceleur, interviewé à Paris, toujours actif)

On remarque bien ici que les cyber-harceleurs arrivent à faire accepter leurs dires par les victimes pour les empêcher de leur barrer la route. C'est une méthode à la fois de protection pour les harceleurs mais aussi pour faire baisser encore plus la garde aux victimes et donc les exposes à encore plus de traumatisme et de souffrance.

b) Les autres problèmes liés au cyber-harcèlement

Le cyber-harcèlement n'entraîne pas que des traumatismes psychologique et moral, il est aussi la cause d'autres problèmes qui n'ont pas encore de solution.

Lors de nos échanges avec les victimes de cyber-harcèlement nous nous sommes rendu compte que celles-ci n'étaient que très peu encline à parler de ce problème à leurs parents et si on pousse l'idée un peu plus loin, à la police.

« *J'ai essayé de le dire indirectement à ma mère mais elle me hurlait juste dessus pour mes mauvaises notes* ». (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

« *Mes notes baissaient, ma mère m'engueulait, mes potes me lâchaient.* » (Lina, 17 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

« *Aussi j'avais screené pas mal de conversations qui parlaient explicitement de moi au cas où j'aurais voulu déposer une plainte, ce que je n'ai pas fait en fait.* » (Hannah, 24 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé via skype, entre 12 et 18 ans au moment des faits)

« *Je vsoulais pas allez à la police, ça aurait servis à rien et puis de toute manière ça voudrait dire que j'aurais dû mettre tout le monde au courant et j'avais trop honte* » (Marina, 20 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par Skype, 17 ans lors des faits)

On remarque bien dans ces extraits les réticences des victimes interrogées à discuter de ce qu'elles vivent. De plus, lors de notre entretien avec un référent de l'UNICEF celui-ci nous a expliqué « l'inefficacité » des services de police qui ne voient dans le cyber-harcèlement qu'une alarme plus qu'un réel problème et qui donc ont tendance à ne pas réagir.

De plus, d'après Kowalski et ses collègues, la pression sociale engendrée par le fait d'annoncer un acte de cyber-harcèlement serait toute aussi forte que celle engendrée par le harcèlement scolaire ce qui empêcherait les victimes de parler par peur d'être jugée, catégorisée ou prise en pitié. (Kowalski, Limber, & Agatson, 2012)

Le même phénomène se déroule lorsqu'il s'agit de famille aux paramètres compliqué et où parler aux parents reviens à subir une punition de leur part :

« Le problème avec mes parents c'est qu'ils sont complètement anti internet et réseaux sociaux et tout du coup bah j'pouvais pas leur en parler, ils m'auraient engueulé avant même d'essayer de prendre soin de moi... » (Paul, 16 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé à Paris, 15 ans au moment des faits)

La peur des parents est donc aussi une cause de la réticence des victimes à parler de ce qu'ils subissent, un environnement familial sain faciliterais sûrement la communication sur ce genre de phénomène.

c) Les sanctions encourus par les cyber-harceleurs

Il est nécessaire de se rappeler que le cyber-harcèlement est à même titre que le harcèlement un délit. Et par conséquent, il est puni par la lois. L'article 222-33-2 du Code pénal de la législation française stipule que *« le fait de harceler autrui par des agissements répétés ayant pour objet ou pour effet une dégradation des conditions de travail susceptible de porter atteinte à ses droits et à sa dignité, d'altérer sa santé physique ou mentale ou de compromettre son avenir professionnel, est punis de deux ans d'emprisonnement et de 30 000€ d'amende »*.

Il nous a aussi été indiqué dans notre interview du principal de collège que la sanction portée par l'établissement scolaire pouvait aller jusqu'à l'exclusion totale de l'école. Il nous a aussi indiqué que si la victime était victime à de très vives agressions qu'il pouvait inciter les parents à porter plaintes.

Conclusion

Depuis le début des années 2010 des projets de préventions ont été mis en place en France pour aider et faire comprendre ce qu'est le cyber-harcèlement mais ils ne sont que trop peu et ont été très mal exploités. L'ancien Ministre de l'éducation nationale Luc Chatel avait mis en place un guide de prévention sur le cyber-harcèlement mais celui-ci beaucoup trop incomplet et ne se basant que sur le réseau social Facebook n'a eu que très peu d'impact.

Il est souvent à la charge des établissements de chercher des intervenants extérieurs, et de mettre en place des actions de prévention et de sensibilisations pour prévenir les élèves des risques qu'ils encourent sur internet.

En 2015 et dans la continuité du projet mis en place par Luc Chatel la Ministre de l'éducation nationale Najat Vallaud-Belkacem met en place la première « journée nationale « non au harcèlement » » afin de sensibiliser à toutes les formes de harcèlement à l'école accompagnée d'une campagne de sensibilisation mais trop peu de moyen mis en place et encore une fois une trop faible communication sur le cyber-harcèlement face au harcèlement scolaire, la campagne ne touche pas là où il faut.

De ces faits on peut donc conclure qu'il reste encore beaucoup à faire sur le sujet du cyber-harcèlement que ce soit dans son étude ou dans sa prévention. Les victimes augmentent chaque jours (Debarbieux, Le harcèlement à l'école : définition et conséquences, 2013) et les conséquences que ce phénomène entraîne sont très graves et il ne faut pas les mettre de côté face au harcèlement scolaire « traditionnel ».

Une mise en place de moyen de prévention uniquement porté sur le cyber-harcèlement avec des méthodes pour reconnaître un enfant souffrant de ce phénomène et des intervenants sociaux qui pourraient sensibiliser les élèves à ce problème seraient de bon aloi.

Bibliographie

- B.Bathelot. (2016, janvier 27). *Définition : Réseaux sociaux*. Récupéré sur Définitions Marketing: <http://www.definitions-marketing.com/definition/reseaux-sociaux/>
- Brief Information about Dan Olweus and OBPP History*. (s.d.). Récupéré sur Olweus Bullying Prevention Program: <https://www.clemson.edu/olweus/history.html>
- Cluver, L., Bowes, L., & Gardner, F. (2010, octobre). Risk and protective factors for bullying victimization among AIDS-affected and vulnerable children in South Africa. *Child Abuse & Neglect*, 34, pp. 793-803.
- Cook, C. R., Williams, K. R., Guerra, N. G., Kim, T. E., & Shelly, S. (2010). Predictors of Bullying and Victimization in Childhood and Adolescence: A Meta-analytic Investigation. *School Psychology Quarterly*, 25, pp. 65-83.
- Coyne, S. M., Stockdale, L. A., Nelson, D. A., & Fraser, A. (2011, novembre). Profanity in Media Associated With Attitudes and Behavior Regarding Profanity Use and Aggression. *Pediatrics*, 867-872.
- Debarbieux, É. (2013). *Enquête nationale de victimation*.
- Debarbieux, É. (2013). *Le harcèlement à l'école : définition et conséquences*.
- Destin, J. (2015). *Condamné à me tuer*. J'ai lu.
- Donegan, R. (2012). *Bullying and Cyberbullying : History, Statistics, Law, Prevention and Analysis*. Elon: Elon University.
- fjarraud. (2013, décembre 2). *Snapchat : Une nouvelle cyberviolence chez les ados ?*. Récupéré sur Le Café Pédagogique: <http://www.cafepedagogique.net/LEXPRESSO/Pages/2013/12/02122013Article63521562975552490.aspx>
- Garner, B. A. (2009). *Black's Law Dictionary*. West.
- Kowalski, R. M., Limber, S. P., & Agatson, P. W. (2012). *Cyberbullying : Bullying in the digital age*. Wiley - Blackwell.
- Le Fur, L., & Brigaudeau, C. (2015). Violences scolaires : l'appel à la révolte des harcelés. *Le Parisien*.
- l'éducation, M. d. (2010, septembre 9). *Guide pratique pour lutter contre le cyber-harcèlement entre élèves*. Récupéré sur Education.gouv.fr: http://media.education.gouv.fr/file/09_septembre/58/6/guide-cyberharcèlement_190586.pdf
- Nansel, T. R., Overpeck, M., Pilla, S. R., Ruan, J. W., Simons-Morton, B., & Scheidt, P. (2001, avril 25). Bullying Behaviors Among US Youth: Prevalence and

- Association With Psychosocial Adjustment. *The Journal of the American Medical Association*, 285.
- nationale, É. (s.d.). *Le harcèlement, c'est quoi ?* Récupéré sur Non au harcèlement: <http://www.nonauharcèlement.education.gouv.fr/ressources/guides/le-harcèlement-cest-quoi/>
- Olweus, D. (1993). *Bullying in Schools : what we know and what we can do*. Blackwell.
- Queally, J. (2011, février 13). *Newark teen's online identity stolen and used to destroy her reputation*. Récupéré sur True Jersey: http://www.nj.com/news/index.ssf/2011/02/someone_had_stolen_a_newark_t.html
- Robers, Zhang, Truman, & Snyder. (2007). *School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey*.
- Salmivalli, C. (2009, septembre 6). Bullying and the peer group: A review. *Aggression and Violent Behavior*, pp. 113-118.
- Smokowski, P. R., & Kopasz, K. H. (2005, avril 27). Bullying in School: An Overview of Types, Effects, Family Characteristics, and Intervention Strategies. *Children Schools*, pp. 101-110.
- statistics, N. c. (2007). *School Crime Supplement to the National Crime Victimization Survey*.
- Tauzin, A. (2016, février 5). *Combien d'utilisateurs des réseaux sociaux en France de Facebook, Twitter, Instagram, LinkedIn, Snapchat, YouTube, Google+, Pinterest, WhatsApp, Viadeo...* Récupéré sur Blog d'un Social Media Manager en Agence à Strasbourg, Alsace: <http://www.alexitauzin.com/2013/04/combien-dutilisateurs-de-facebook.html>
- UNICEF. (2014). *Consultation nationale des 6 - 18 ans*.
- Uther. (2012, janvier 29). *League of Legends, 27 millions de joueurs actifs chaque jour*. Récupéré sur Jeux Onlone: <http://www.jeuxonline.info/actualite/43155/league-of-legends-27-millions-joueurs-actifs-chaque-jour>
- Wikipédia, E. (s.d.). Consulté le avril 15, 2016, sur Wikipédia: <https://fr.wikipedia.org/>
- Williams, K., Harkins, S. G., & Latané, B. (1981, février). Identifiability as a deterrent to social loafing: Two cheering experiments. *Journal of Personality and Social Psychology*, 40(2), pp. 301-311.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire

Question 1 : Quel est votre âge ?

Réponses disponibles : Il était possible de rentrer son âge directement sur le questionnaire en ligne

Question 2 : Quel est votre genre ?

Réponse disponibles : femme, homme ou autre

Question 3 : Dans quel type d'établissement scolaire avez-vous réalisé vos études ?

Réponses disponibles : privée ou public

Question 4 : Quelle filière suivez-vous ?

Réponses disponibles : toutes les parcours qui peuvent être suivis du lycée aux études supérieures.

Question 5 : Dans quel département résidez-vous ?

Réponses disponibles : Il était possible de choisir le département habité.

Question 6 : Quelle est la profession de vos parents ?

Réponses disponibles : Il était possible de choisir des catégories socioprofessionnelles

Question 7 : Comment vous sentez-vous intégré dans votre établissement scolaire ?

Réponses disponibles : Il était possible de choisir sur une échelle de très bien à mal

Question 8 : Quel est votre rapport avec les autres élèves

Réponses disponibles : Il était possible de choisir sur une échelle de très bon à mauvais

Question 9 : Comment jugez-vous vos résultats scolaires ?

Réponses disponibles : Il était possible de choisir sur une échelle de très bon à très mauvais

Question 10 : Pensez-vous que vos résultats scolaires sont influencés par votre rapport aux autres dans votre établissement scolaire ?

Réponses disponibles : Oui ou Non

Question 11 : Si oui, pourquoi ?

Réponse disponible : Il s'agissait d'une réponse libre.

Question 12 : Vous sentez-vous motivé à continuer vos études après l'obtention de votre prochain diplôme ?

Réponses disponibles : Oui ou non.

Question 13 : Si non, pourquoi ?

Réponse disponible : Il s'agissait d'une réponse libre

Question 14 : Avez-vous déjà subi du harcèlement lors de votre parcours scolaire ?

Réponses disponibles : Oui ou non

Question 15 : Si oui, et si vous le souhaitez, pouvez-vous développer ?

Réponse disponible : Il s'agissait d'une réponse libre.

Question 16 : Avez-vous une idée de qu'est le cyber-harcèlement ?

Réponses disponibles : Oui ou non

Question 17 : D'après cette description ou votre propre interprétation de ce qu'est le cyber-harcèlement, pensez-vous déjà avoir subi ce type de phénomène ?

Réponses disponibles : Oui ou non

Question 18 : Si oui, quel type de cyber-harcèlement avez-vous subi ?

Réponses disponibles : Il était possible de choisir parmi différents types de cyber-harcèlement avec leurs définitions

Question 19 : Si oui, est-ce que ce cyber-harcèlement à eu un impact sur vos études ?

Réponses disponibles : Oui ou non

Question 20 : Si oui, lequel ?

Réponse disponible : Il s'agissait d'une réponse libre

Question 21 : Via quel moyen de communication avez-vous été cyber-harcelés ?

Réponses disponibles : Internet, Téléphones portable ou autre

Question 22 : Si par internet, via quels moyens ?

Réponses disponibles : Facebook, messagerie instantanée, twitter, e-mail ou autres

Question 23 : Si par application mobile, via quels moyens ?

Réponses disponibles : Snapchat, Instagram, Autre

Question 24 : Quels ont été les conséquences du cyber-harcèlement sur vos études et vos notes ?

Réponses disponibles : Il s'agissait d'une réponse disponible

Question 25 : Avez-vous trouvé des solutions pour sortir de ce cyber-harcèlement ?

Réponses disponibles : Oui ou non

Question 26 : Si oui, lesquelles ?

Réponses disponibles : Il s'agissait d'une réponse libre

Annexe 2 : Les grilles d'entretiens

Grille d'entretien pour élève

Thème 1 – Informations sociodémographiques

- Age
- Sexe
- Lieu de résidence
- Parcours scolaire
- Profession des parents
- Type d'établissement scolaire

Thème 2 – Rapport à l'école

- Appréciation des études
- Déroulement de la scolarité
- Résultats scolaire
- Rapport avec les autres élèves
- Rapport avec l'équipe pédagogique

Thème 3 – Le cyber-harcèlement

- Fréquence
- Type de harcèlement
- Ressenti
- Conséquence sur la vie
- Conséquence sur les études

Thème 4 – Solutions

- Solutions trouvées
- Plaintes ?
- Résolution du problème

Grille d'entretien pour personnel pédagogique

Thème 1 – Informations sociodémographiques

- Age
- Sexe
- Lieu
- Travail

Thème 2 – Rapport à l'école

- Rapport avec les élèves
- Rapport avec l'équipe pédagogique
- Ancienneté
- Opinion sur l'établissement

Thème 3 – Le cyber-harcèlement

- Cas connu dans l'établissement
- Type de cas rencontrés
- Impact sur les élèves concernés
- Ressenti vis à vis de ce problème
- Prévention mise en place
- Autres

Thème 4 – Solutions

- Répercussion sur l'établissement
- Solutions trouvées
- Résolution des problèmes

Grille d'entretiens pour cyber-harceleur

Thème 1 – Informations sociodémographique

- Age
- Sexe
- Lieu de résidence
- Parcours scolaire
- Profession des parents
- Type d'établissement scolaire

Thème 2 – Rapport à l'école

- Appréciation des études
- Déroulement de la scolarité
- Résultats scolaire
- Rapport avec les autres élèves
- Rapport avec l'équipe pédagogique

Thème 3 – Le cyber-harcèlement

- Fréquence
- Type de harcèlement
- Ressenti
- Conséquence sur la vie
- Conséquence sur les études
- Quels motivations ?

Thème 4 – Conséquences

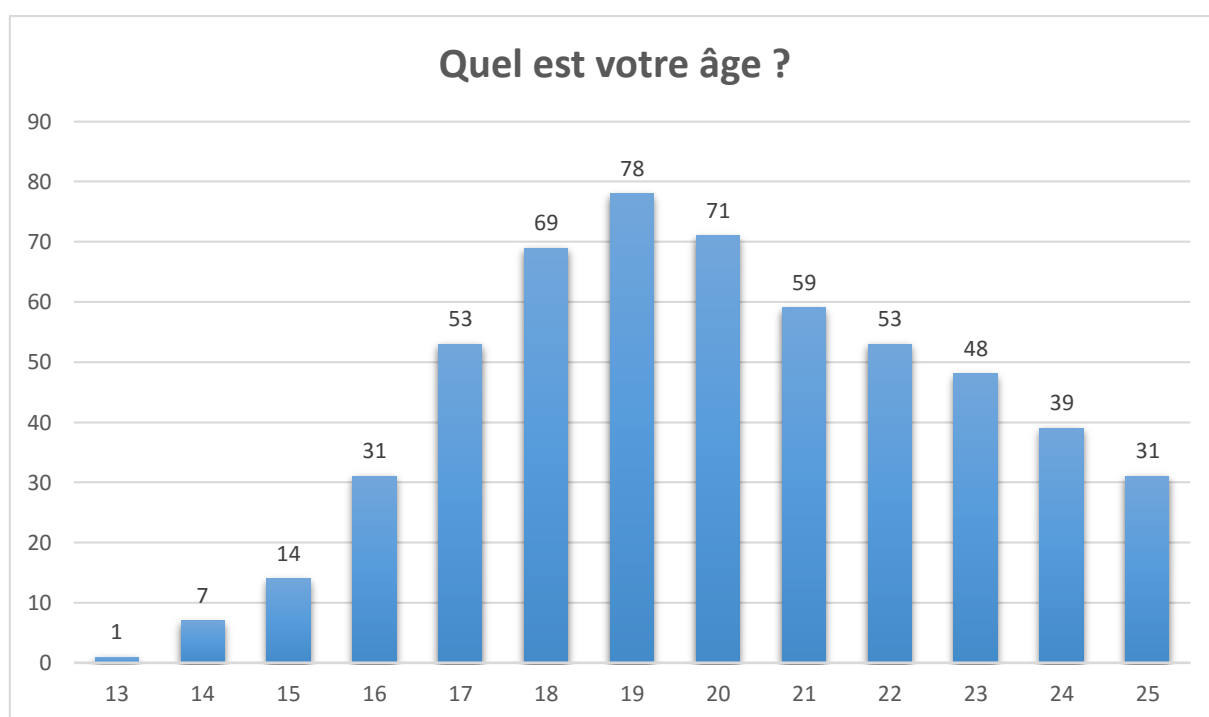
- Problèmes rencontrés ?
- Conséquences néfaste ?
- Plaintes ?
- Résolution du problème

Annexe 3 : Résumé du résultat du questionnaire sur le cyber-harcèlement

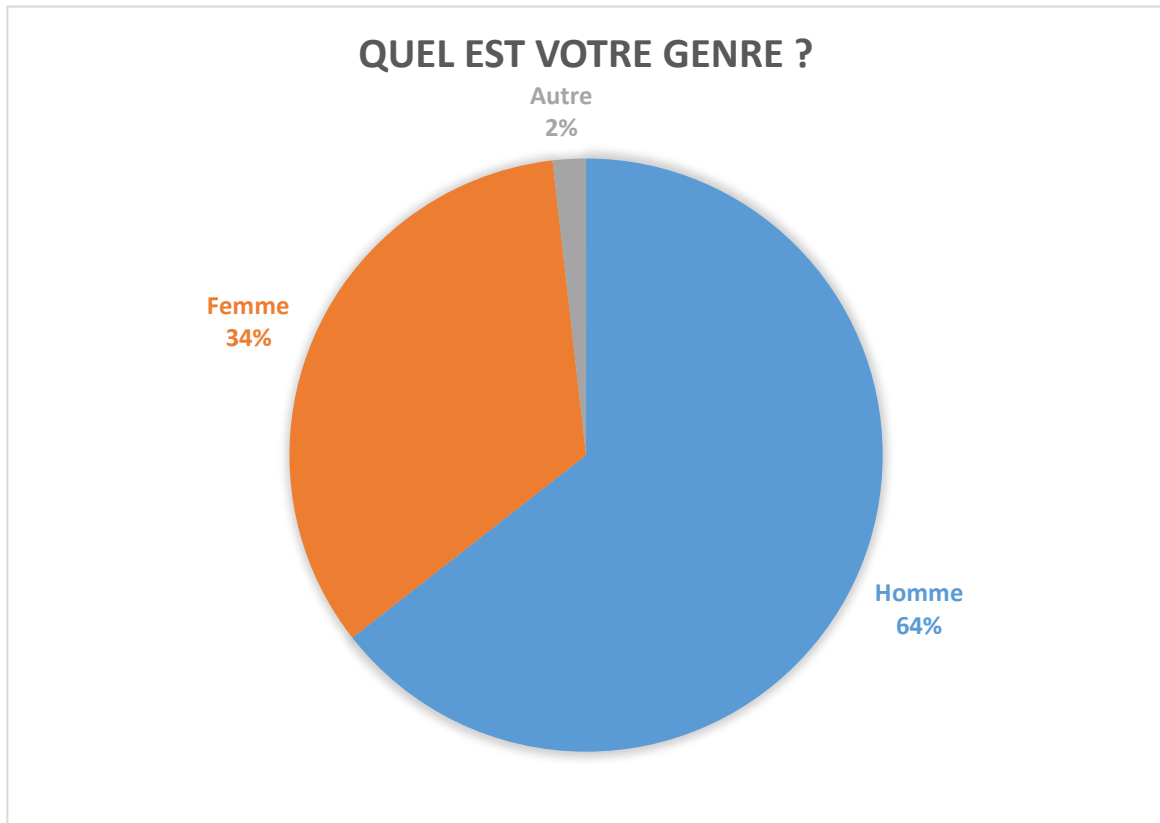
Résumé questionnaire sur le cyber-harcèlement

Nombre de répondant : 555

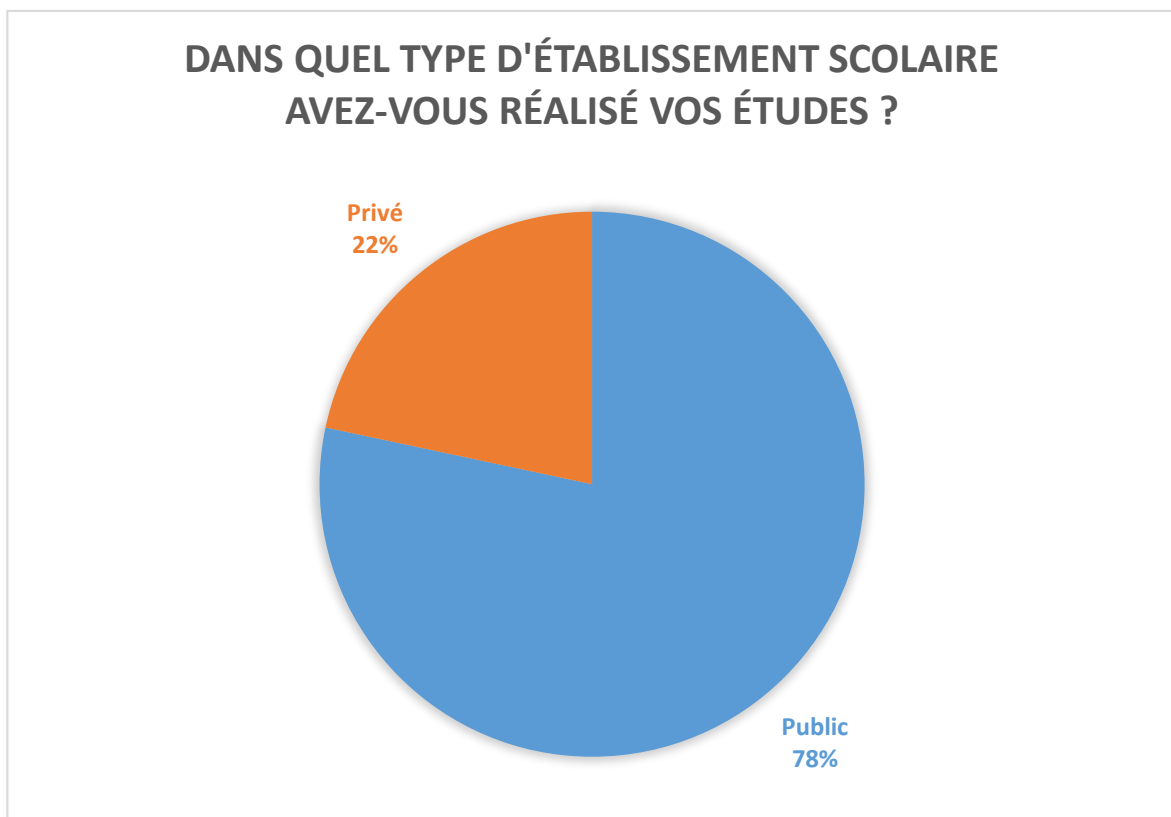
01-Quel âge avez-vous ?



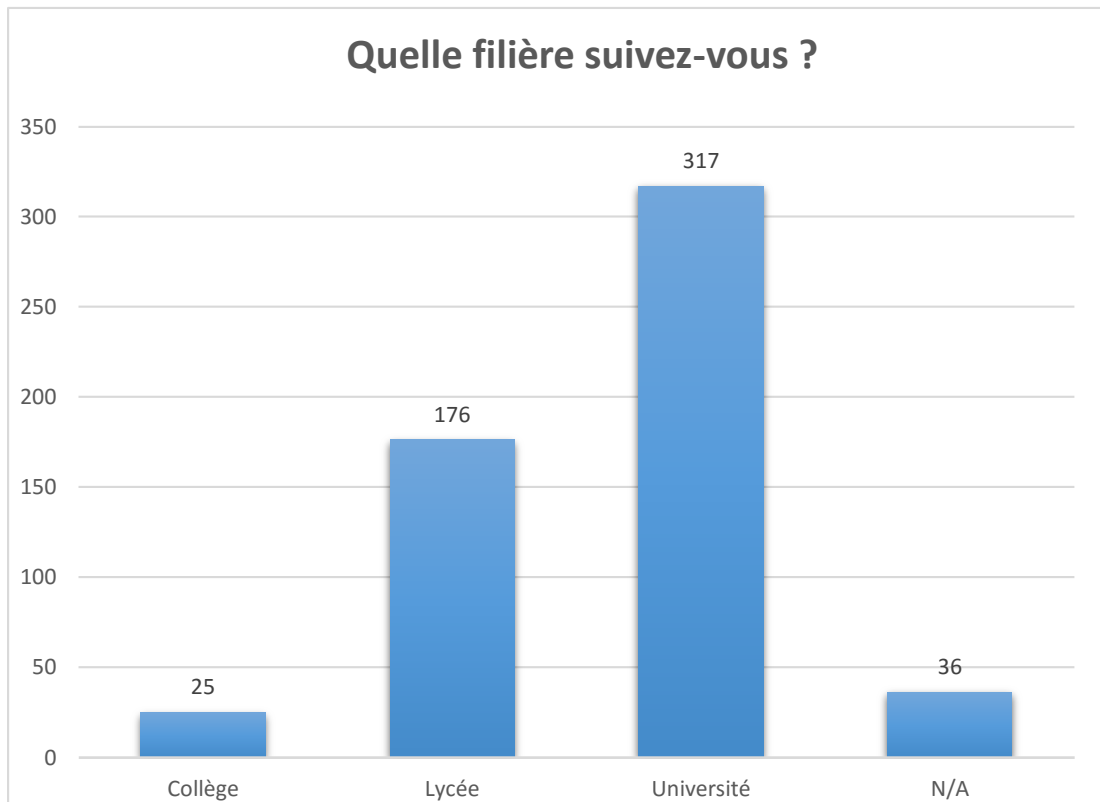
02-Quel est votre genre ?



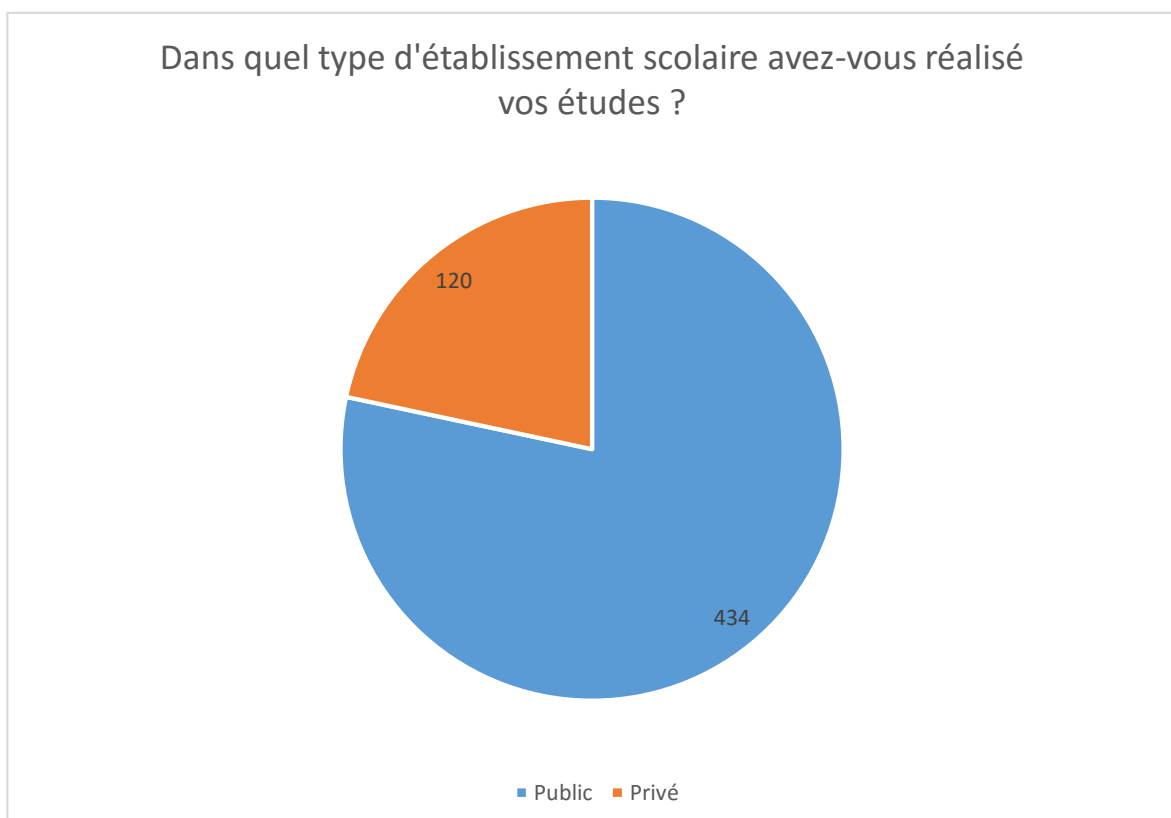
03-Dans quel type d'établissement scolaire avez-vous réalisé vos études ?



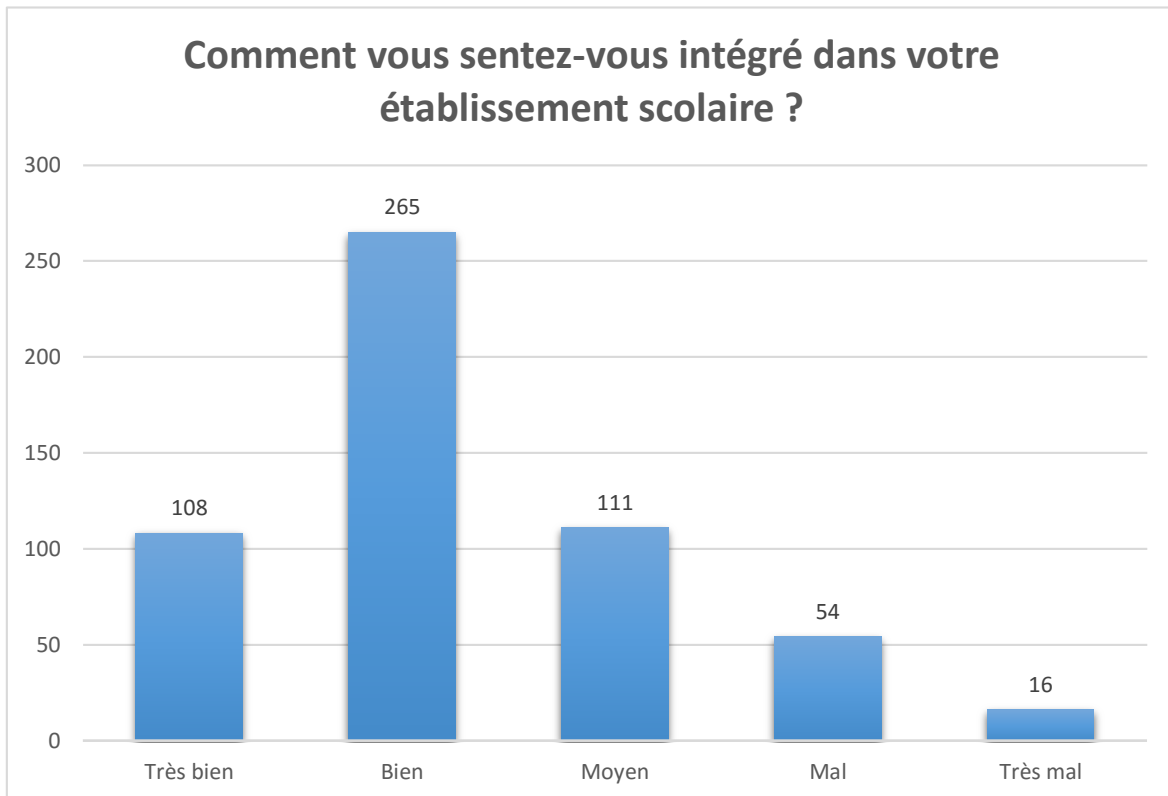
04-Quelle filière suivez-vous ?



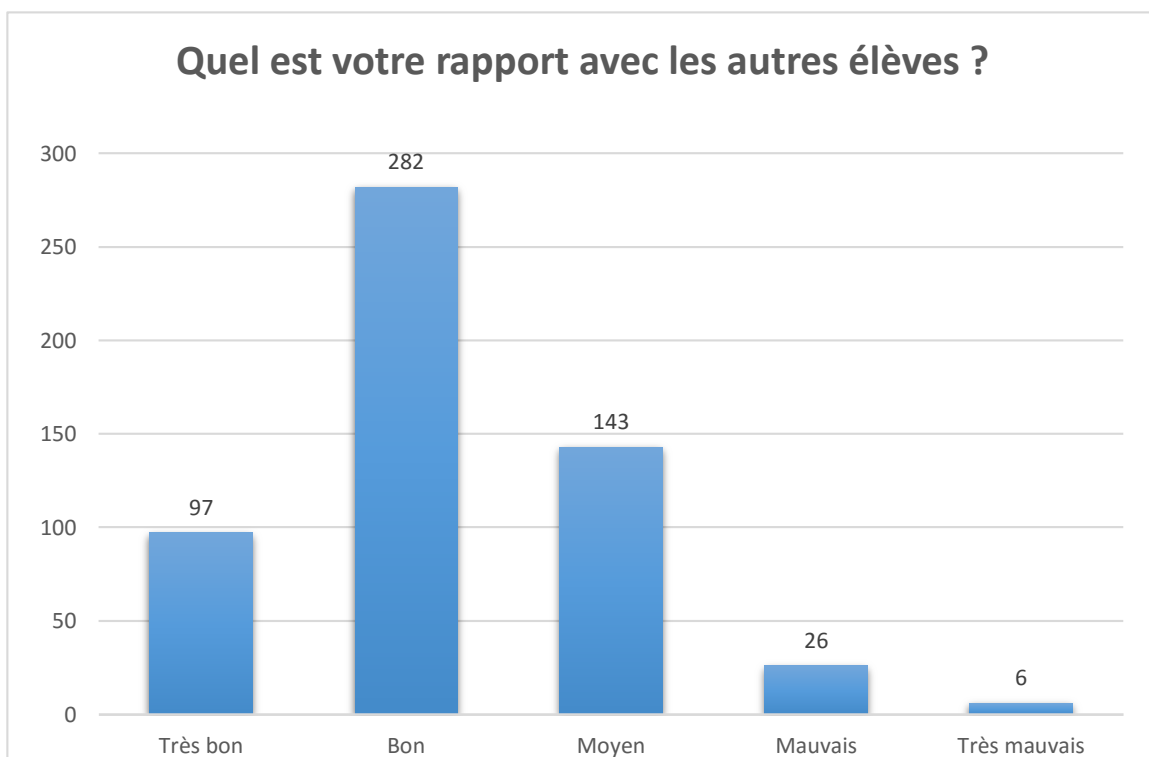
05-Dans quel type d'établissement scolaire avez-vous réalisé vos études ?



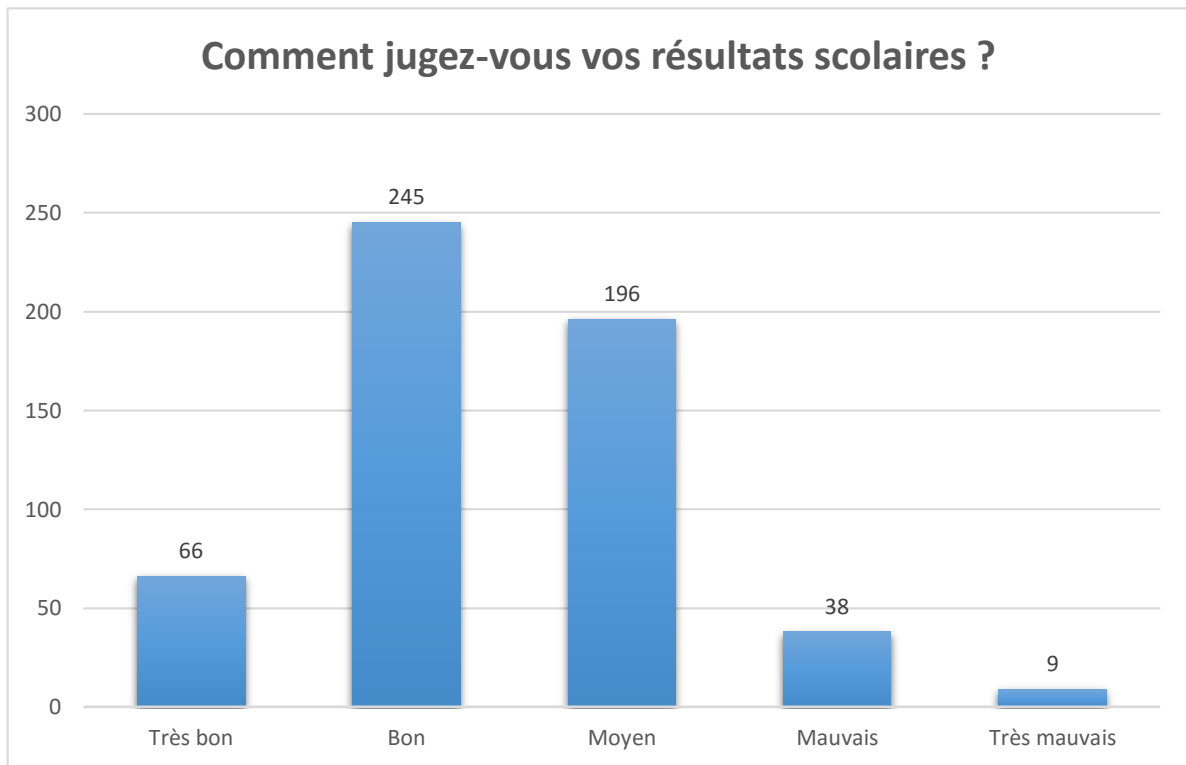
06-Comment vous sentez-vous intégré dans votre établissement scolaire ?



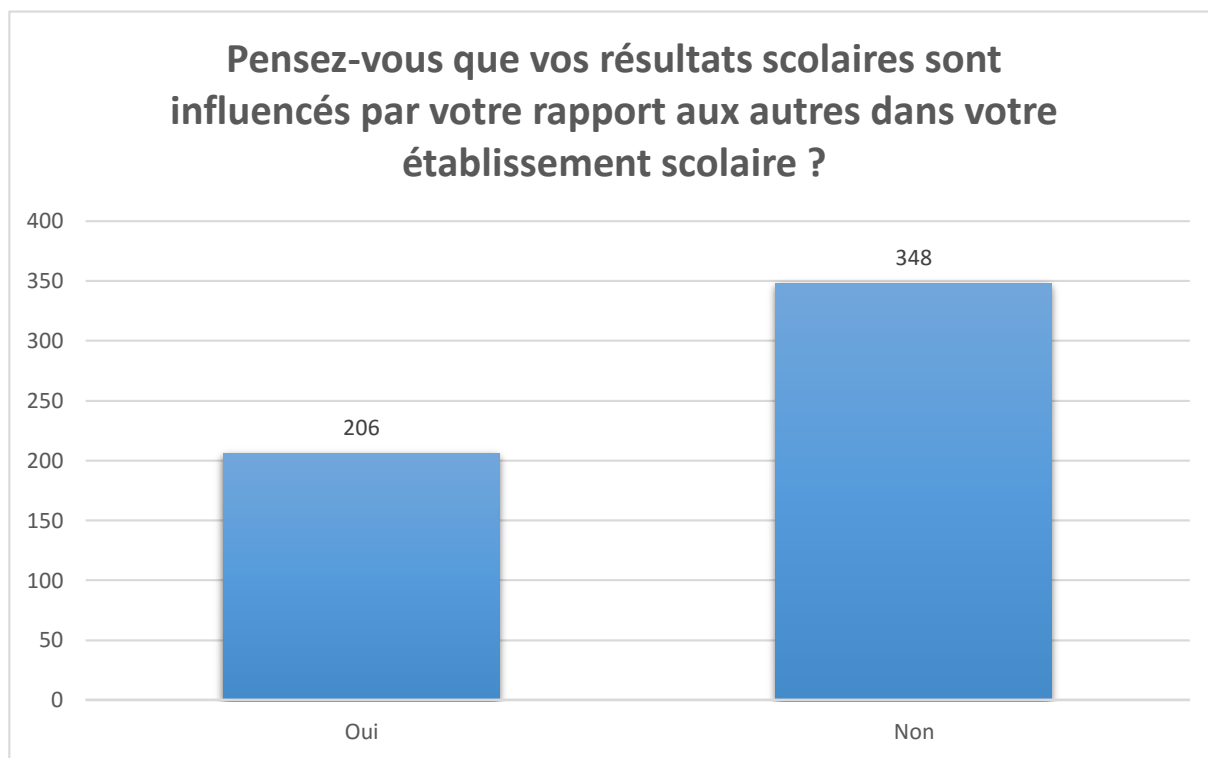
07-Quel est votre rapport avec les autres élèves ?



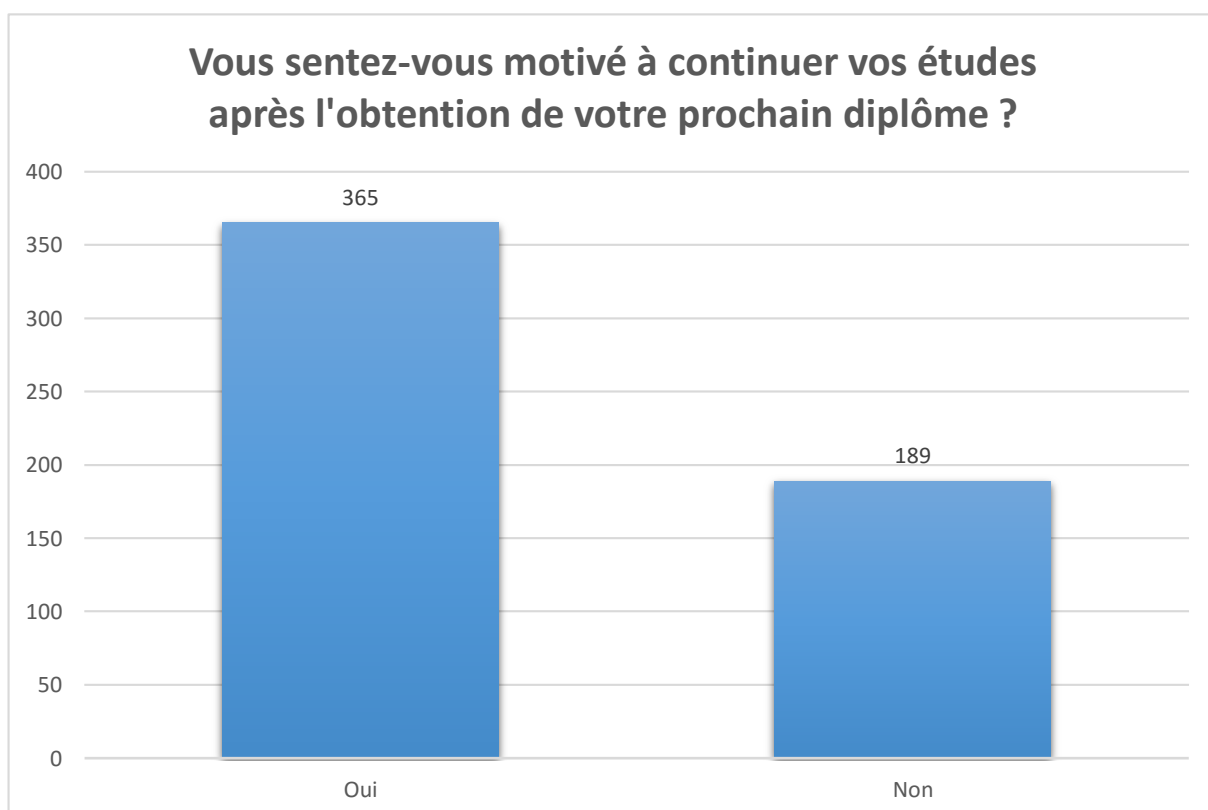
08-Comment jugez-vous vos résultats scolaires ?



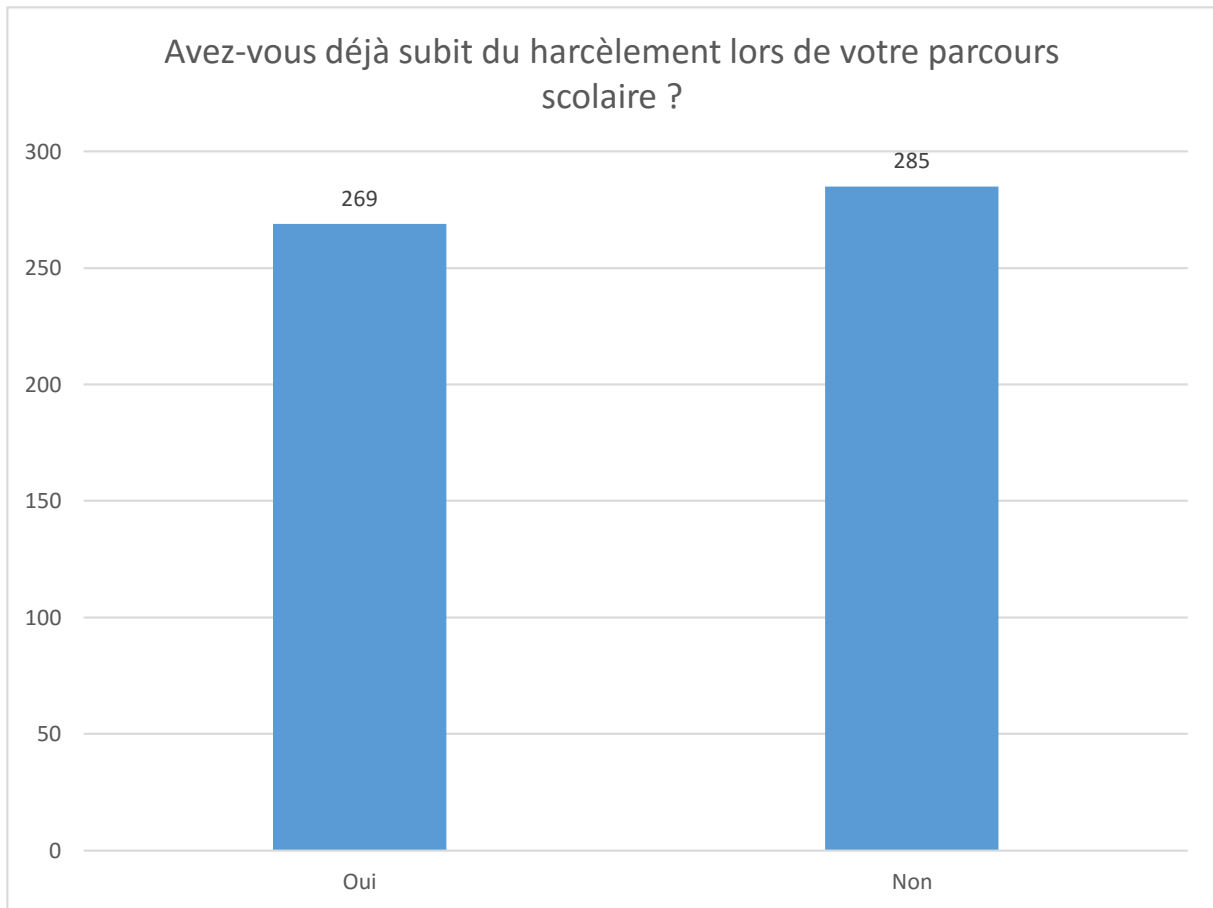
09-Pensez-vous que vos résultats scolaires sont influencés par votre rapport aux autres dans votre établissement scolaire ?



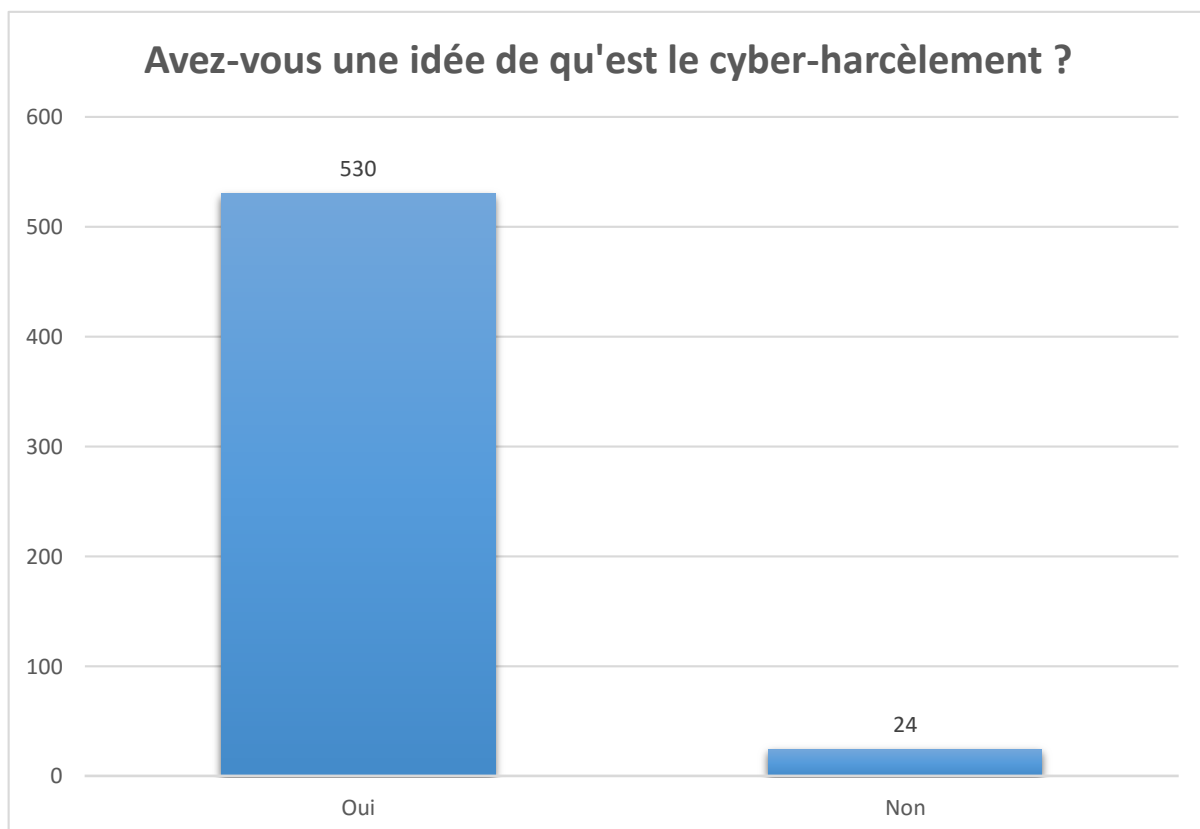
10-Vous sentez-vous motivé à continuer vos études après l'obtention de votre prochain diplôme ?



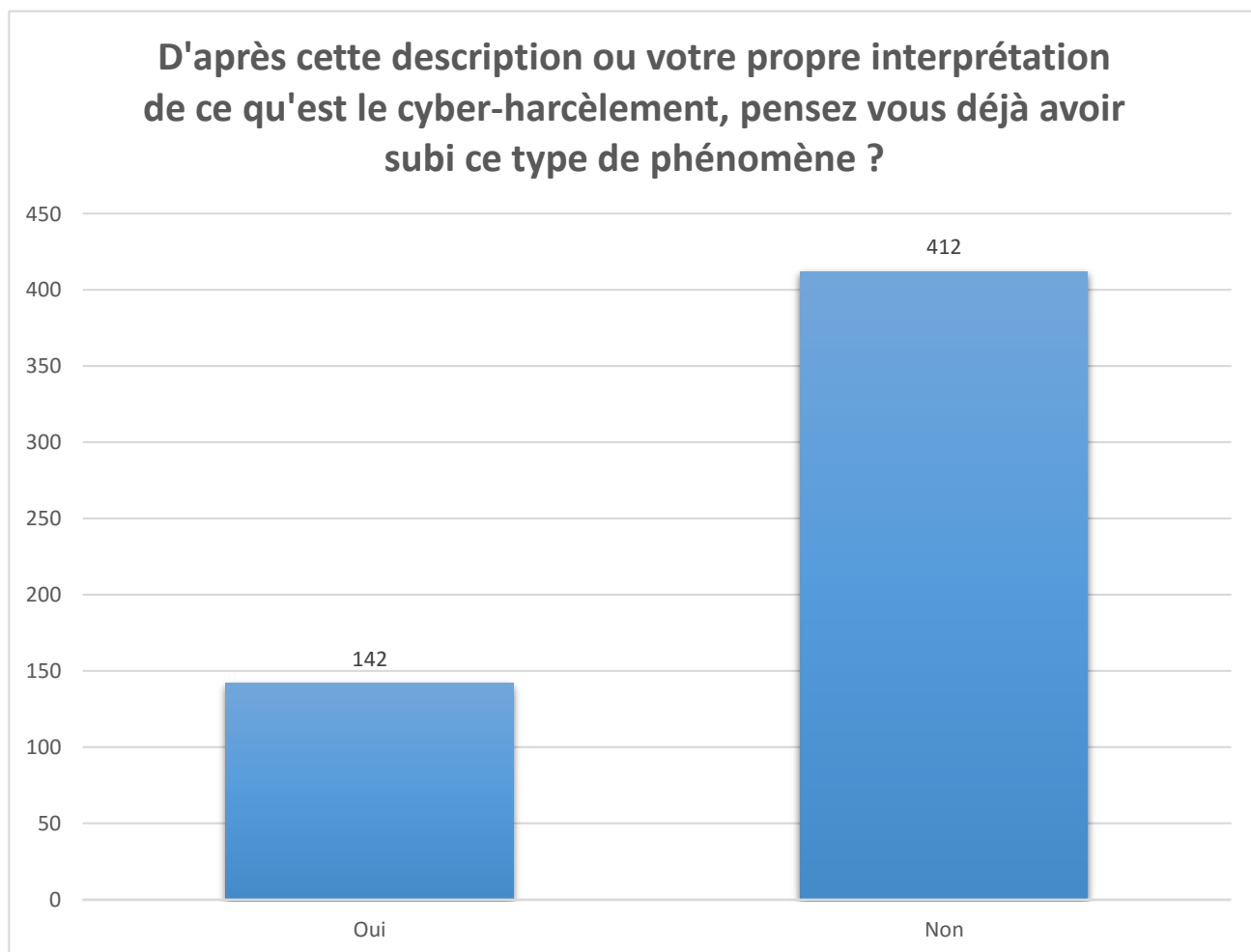
11-Avez-vous déjà subit du harcèlement lors de votre parcours scolaire ?



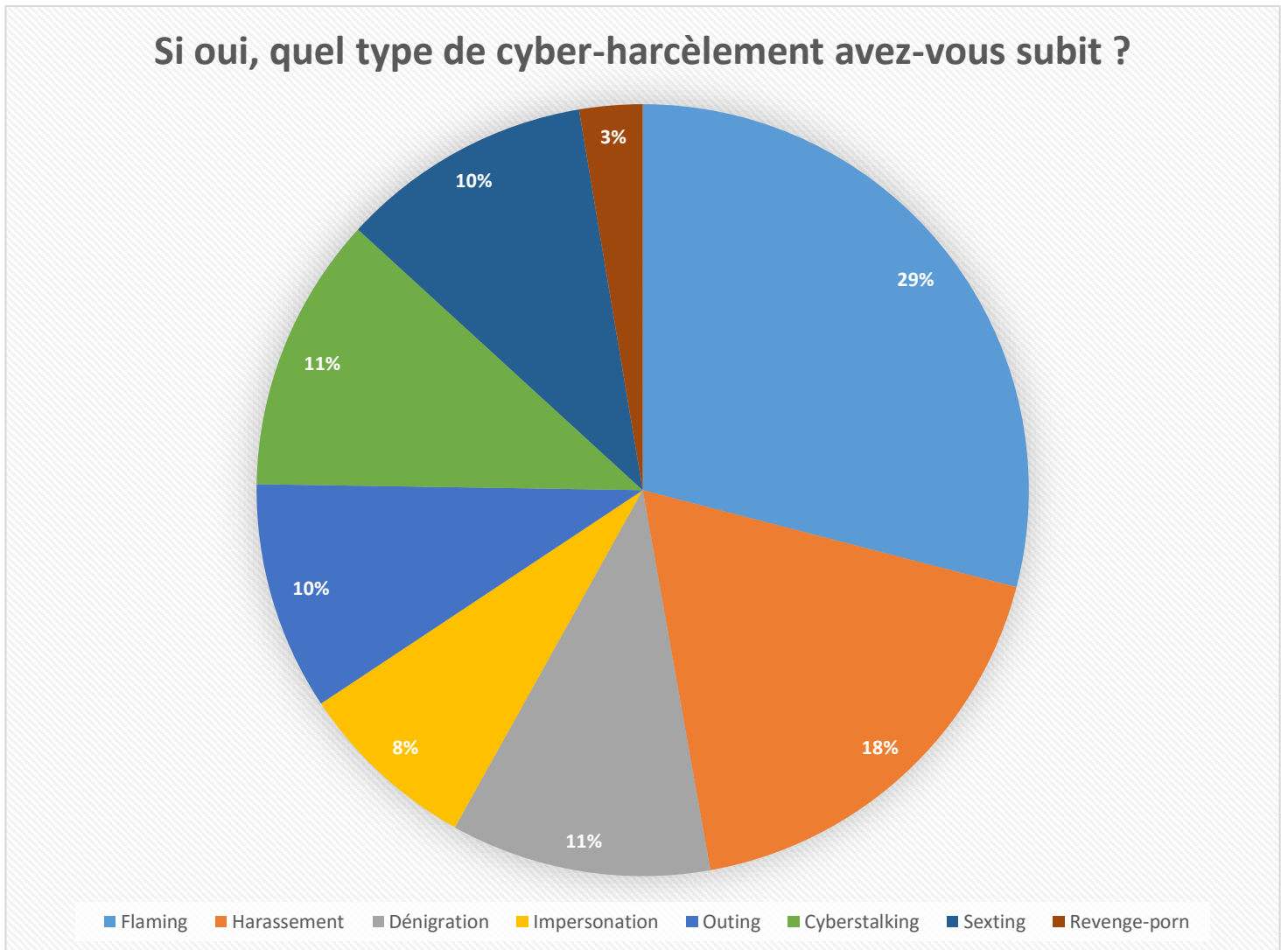
12-Avez-vous une idée de qu'est le cyber-harcèlement ?



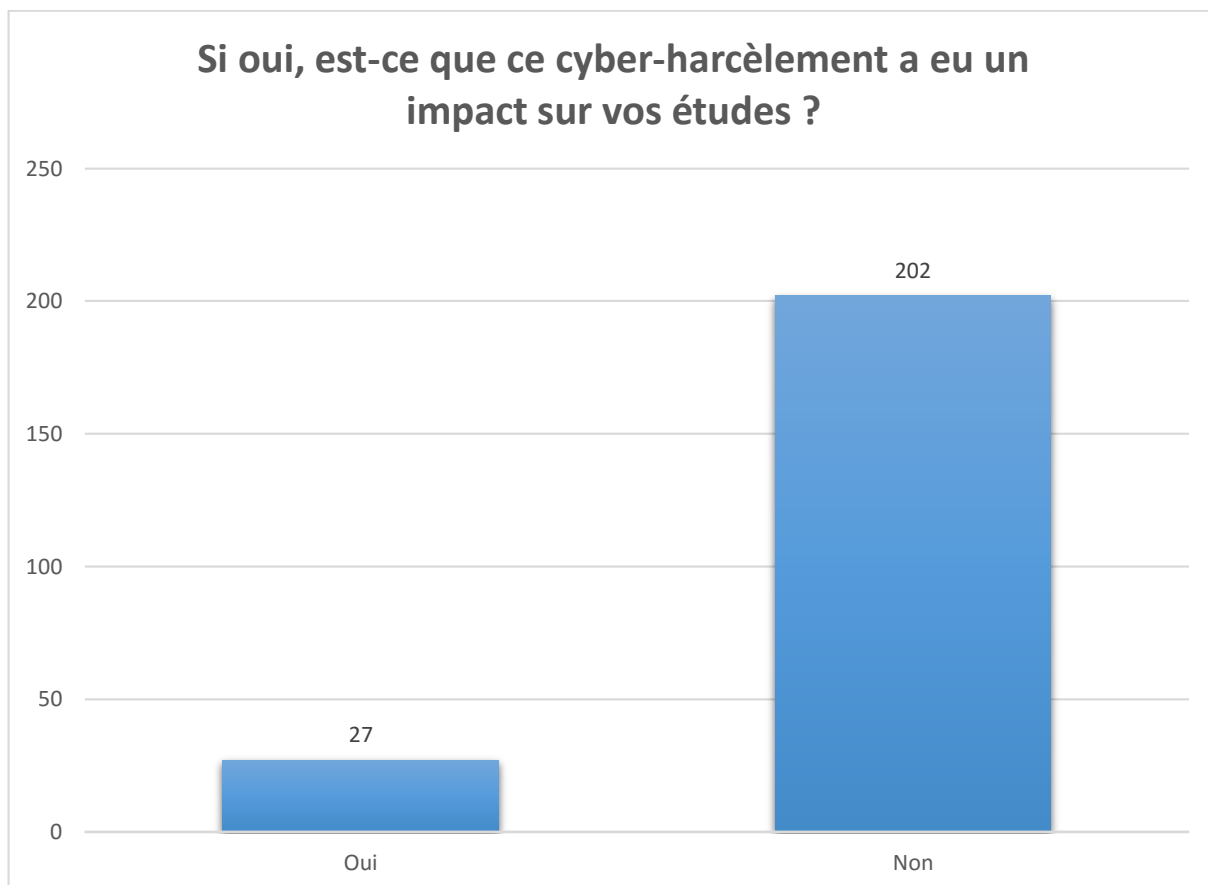
13-D'après cette description ou votre propre interprétation de ce qu'est le cyber-harcèlement, pensez-vous déjà avoir subi ce type de phénomène ?



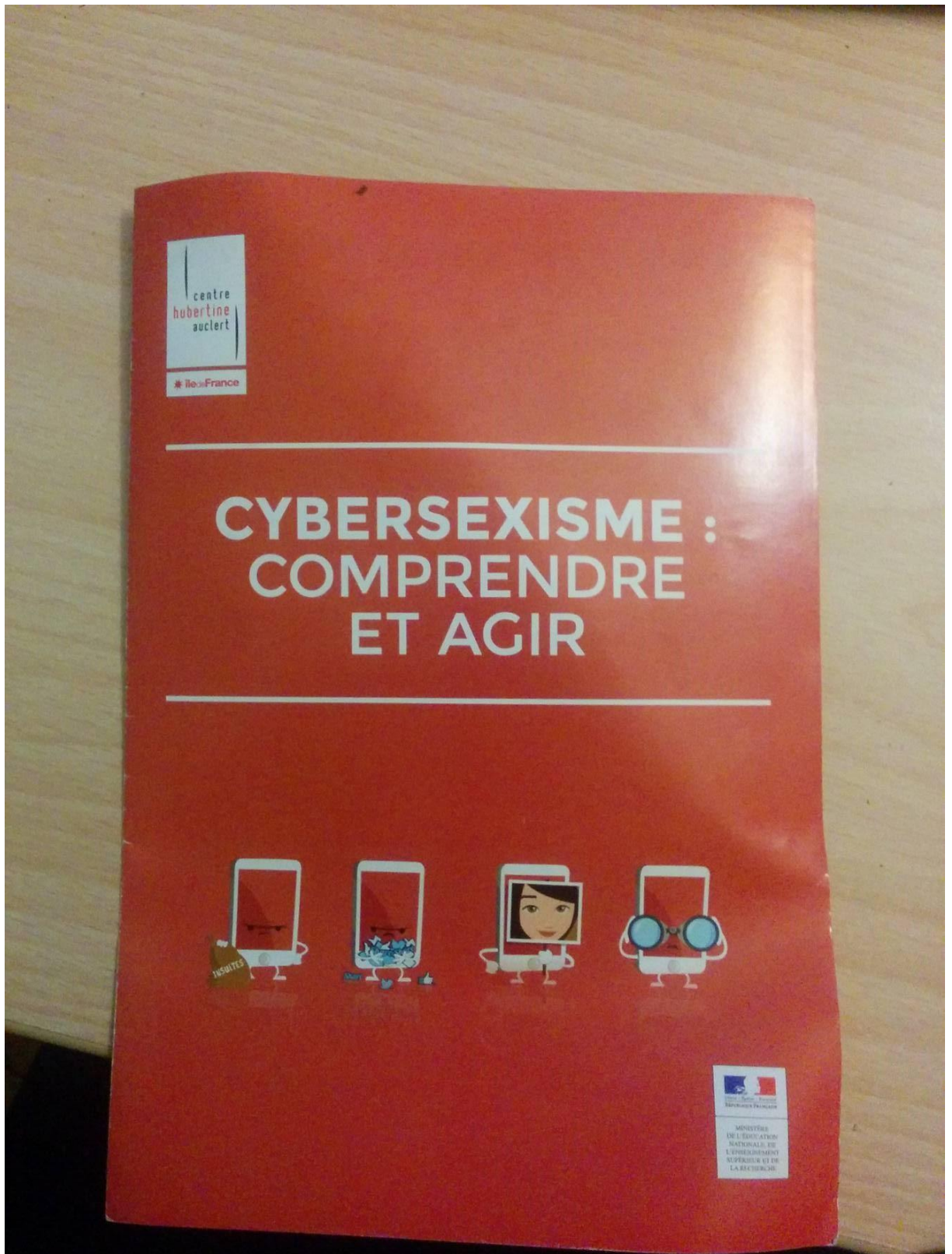
14-Si oui, quel type de cyber-harcèlement avez-vous subit ?



15-Si oui, est-ce que ce cyber-harcèlement a eu un impact sur vos études ?



Annexe 4 : Agir contre le cyber-sexisme



COMPRENDRE LE CYBERSEXISME

LES SPÉCIFICITÉS DES CYBERVIOLENCES

Les cyberviolences présentent des spécificités par rapport aux violences ordinaires :

Les outils numériques permettent de diffuser un contenu à une vaste audience en seulement quelques secondes.

Le sentiment d'impunité de l'agresseur est renforcé par la distance que les outils numériques permettent d'établir avec la victime.

CYBERSEXISME : LE SEXISME SUR INTERNET

Le terme « cybersexisme » désigne les comportements et propos sexistes sur les outils numériques : internet, réseaux sociaux, texto. Stéréotypes sur les filles et les garçons, injonctions concernant la sexualité, la manière de s'habiller, l'apparence physique ou le comportement : le sexisme instaure une hiérarchie entre les sexes et perpétue un système de domination des hommes sur les femmes.

Le « slut shaming » : se traduit littéralement par « faire honte aux salopes » et consiste à blâmer les filles dont la tenue, le comportement sexuel, le maquillage ou l'allure générale ne correspondraient pas aux normes dominantes dans un groupe de jeunes.

L'injonction à la virilité : les garçons, à l'inverse, sont valorisés par la mise en scène de leurs expériences amoureuses et sexuelles. Le cybersexisme touche également les garçons homosexuels dont le comportement sexuel n'est pas jugé « conforme » aux normes sociales dominantes de la masculinité.

17% des filles et 11% des garçons déclarent avoir été victimes de cyberviolences. (DEPP, novembre 2013)

Une adolescente sur 4 déclare être victime d'humiliations et de harcèlement en ligne concernant son attitude (apparence physique, comportement amoureux et sexuel).

76% des jeunes interrogé-e-s ne savent pas comment réagir face à des actes de cyberviolences. (Sondage Ipsos pour le Centre Hubertine Auclert, novembre 2014)

LES DIFFÉRENTES FORMES DE CYBERVIOLENCES À CARACTÈRE SEXISTE ET SEXUEL



AGRESSION



HARCÈLEMENT



USURPATION



VOYEURISME

AGRESSIONS :

Injures, diffamation, propos discriminatoires, commentaires humiliants ou menaces de violences via les réseaux sociaux, les blogs ou les sms/mms.

CYBERHARCÈLEMENT SEXISTE ET SEXUEL :

Messages humiliants répétés, diffusés sur un réseau social, un blog, ou par sms/mms.

USURPATION D'IDENTITÉ :

Diffusion d'images ou de textes sous le nom de la personne ou création d'un compte au nom de la victime sur un réseau social.

VOYEURISME :

Diffusion contre le gré d'une personne d'images prises dans le cadre intime ou à son insu. Cela survient souvent à la suite d'une rupture amoureuse ou amicale et d'un désir de vengeance. Le fait de partager ou d'encourager ce contenu à l'aide de commentaires relève du voyeurisme.



Si
ce
Ce



Le
de
ce
se
L
e
e



AGIR CONTRE LE CYBERSEXISME

DES SOLUTIONS EXISTENT

STOP

BLOQUER LES UTILISATEURS-RICES ABUSIFS

Si des propos ou actes sont jugés violents et/ou sexistes par leur destinataires, ces dernier-e-s ne doivent pas hésiter à bloquer leurs auteur-e-s. Cette option est disponible sur la plupart des réseaux sociaux.



SIGNALER LES CONTENUS SEXISTES

Le **portail de signalement des contenus illicites de l'internet** du Ministère de l'Intérieur, présente la liste des pratiques illicites sur internet. Il contient des conseils utiles aux jeunes et aux parents, ainsi que des indications pour protéger ses données et utiliser internet prudemment. www.internet-signalement.gouv.fr

Le **« point de contact »**, créé par l'association des fournisseurs d'accès et de services internet, permet de signaler des contenus de pornographie infantile et de haine raciale. www.pointdecontact.net



PROPOSER UNE AIDE

Le **numéro vert net-écoute** créé à l'initiative de la Commission Européenne et géré, en France, par l'**association e-Enfance**. Il accompagne les jeunes dans leur utilisation d'internet, des jeux vidéo et du téléphone portable. Il conseille les victimes de cyberviolences sur les moyens d'action.

N° Vert anonyme et gratuit : 0800 200 000

La **Plateforme Jeunes Violences Écoute**, mise en place par le Conseil Régional d'Île-de-France. Elle offre une ligne téléphonique d'écoute et un site internet, qui propose des conseils, un espace confidentiel pour poser des questions et un forum d'entraide. Ces dispositifs sont mis en place pour faire face à toutes les formes de violences subies par les jeunes, y compris le cyberharcèlement.

www.jeunesviolencesecoute.fr - N° Vert anonyme et gratuit : 0808 807 700

Le site **Agir contre le harcèlement** du Ministère de l'Éducation nationale contient des fiches conseils pour aider les élèves, parents et professionnel-le-s de l'éducation à agir contre le harcèlement à l'école, y compris le cyberharcèlement.

www.agircontrelharcelementalecole.gouv.fr

Annexe 5 : Fichier du département d'économétrie et économie politique

1 – Proportions d'élèves ayant connu une cyber-violence selon le type d'établissement et le sexe (%)

Insultes et brimades par Internet ou SMS	Ensemble	Éclair	Hors Éclair	Filles	Garçons
Surnoms méchants	7,4	7,8	7,4	9,5	5,4
Insultes	9,7	9,8	9,8	11,9	7,7
Insultes par rapport à l'origine	1,1	2,0	1,0	1,1	1,0
Insultes par rapport à la religion	0,6	1,5	0,6	0,7	0,5
Insultes par rapport à la tenue vestimentaire	4,0	4,1	4,1	5,6	2,6
Insultes par rapport à l'apparence physique	1,5	2,3	1,4	2,0	1,0
Humiliation	2,2	2,5	2,2	2,8	1,7
Au moins une des violences ci-dessus	13,5	14,4	13,4	16,5	10,5
Publication de photos ou films « méchants »	7,2	6,9	7,2	8,6	5,9
<i>Happy slapping</i>	2,4	4,1	2,3	1,9	2,9
Au moins une violence par Internet ou SMS	18,2	19,3	18,2	21,1	15,5

Lecture : 7,4 % des élèves ont déclaré avoir reçu un surnom méchant par Internet ou SMS (7,8 % en Éclair) ; 13,5 % ont déclaré un fait de violence par Internet ou SMS parmi les 7 premiers faits présentés ; on atteint 18,2 % en ajoutant les deux derniers faits.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

2 – Indice de cyber-harcèlement selon le type d'établissement, le sexe et la classe (%)

	Ensemble	Éclair	Hors Éclair	Filles	Garçons	Sixième	Troisième
Aucune violence <i>via</i> les nouvelles technologies	81,8	80,8	81,8	78,9	84,6	85,2	80,3
Une violence <i>via</i> les nouvelles technologies	9,8	10,0	9,8	10,6	9,2	8,5	10,0
Deux types de violence <i>via</i> les nouvelles technologies	3,9	4,5	3,8	4,5	3,2	3,0	4,6
Au moins trois types de violence <i>via</i> les nouvelles technologies	4,5	4,6	4,5	6,0	3,1	3,3	5,2

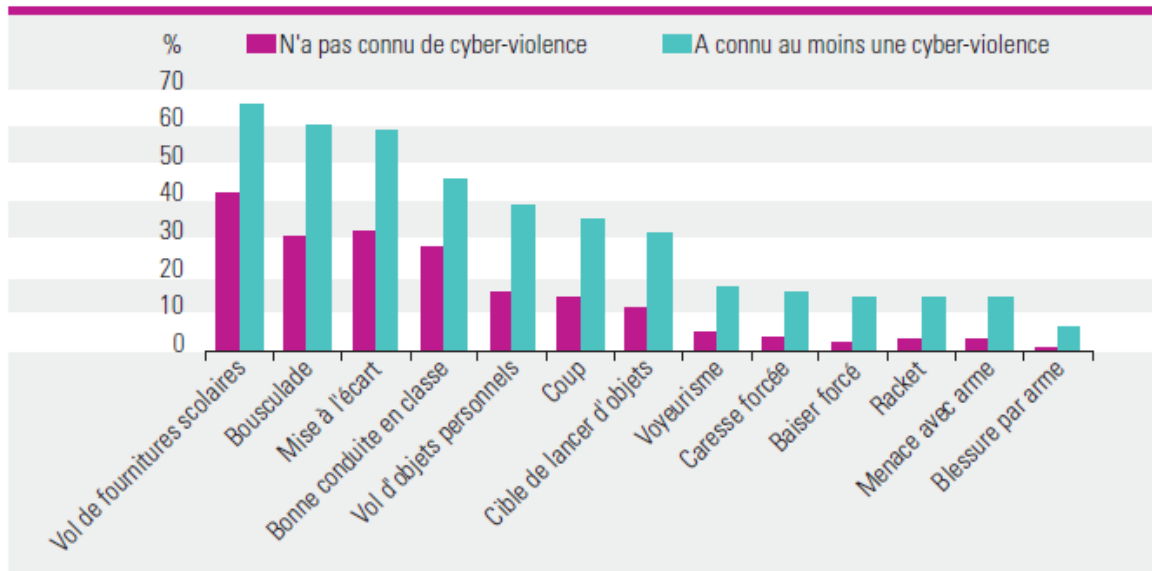
Lecture : 6 % des filles ont déclaré au moins trois faits de violence par Internet ou SMS, ce qui s'apparente à du cyber-harcèlement, contre 3,1 % des garçons.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

3 – Proportions de déclarations d'incidents selon le fait d'avoir déclaré une cyber-violence (%)



Lecture : 14 % des collégiens ayant connu au moins un fait de violence par Internet ou SMS ont été menacés avec une arme contre 3 % pour ceux qui n'ont pas connu ce type de violence.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

4 – Principaux auteurs de films ou de photos méchants sur Internet selon le sexe (%)

Auteurs des films méchants sur Internet	Filles (%)	Garçons (%)	Ensemble (%)
Un élève	64,3	69,1	66,3
Un groupe d'élèves	46,2	38,9	43,1
Autre	2,2	5,4	3,5
Envoyé à toi personnellement	44,0	41,8	43,0
Envoyé à d'autres élèves de ta classe	26,2	24,4	25,5
Envoyé à des élèves de ton collège	39,5	30,4	35,8
Autre	22,9	19,1	21,3

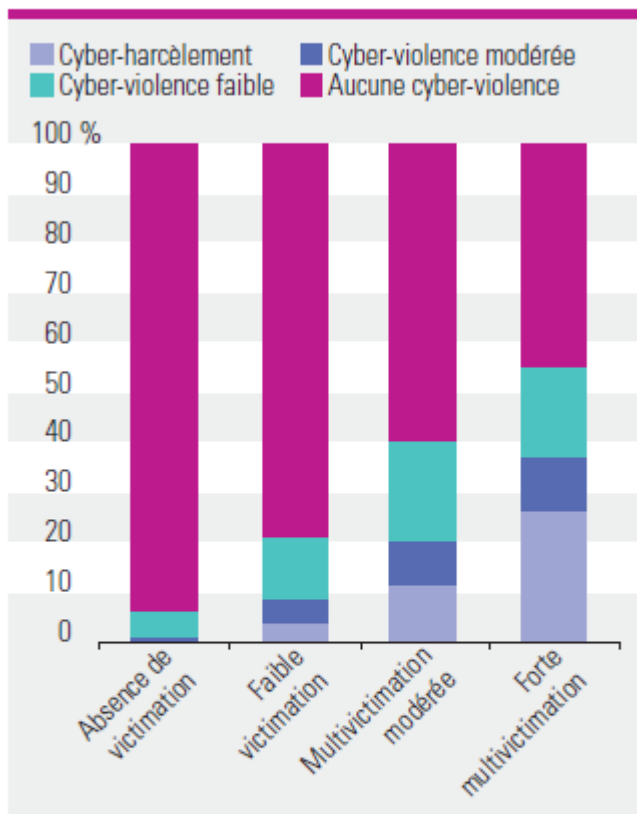
Lecture : 64,3 % des filles victimes de photos ou de films méchants sur Internet déclarent que l'auteur est un élève. Plusieurs auteurs pouvaient être déclarés : les sommes des pourcentages peuvent donc être supérieures à 100 %.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

5 – Indice de cyber-violence selon l'importance de la multivictimation



Lecture : 55 % des élèves ayant déclaré un nombre de victimations pouvant s'apparenter à du harcèlement (au moins cinq victimations parmi les neuf retenues) ont déclaré avoir été victimes de cyber-violence contre seulement 6 % des élèves qui n'ont pas déclaré de victimation.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

4 – Principaux auteurs de films ou de photos méchants sur Internet selon le sexe (%)

Auteurs des films méchants sur Internet	Filles	Garçons	Ensemble
Un élève	64,3	69,1	66,3
Un groupe d'élèves	46,2	38,9	43,1
Autre	2,2	5,4	3,5
Envoyé à toi personnellement	44,0	41,8	43,0
Envoyé à d'autres élèves de ta classe	26,2	24,4	25,5
Envoyé à des élèves de ton collège	39,5	30,4	35,8
Autre	22,9	19,1	21,3

Lecture : 64,3 % des filles victimes de photos ou de films méchants sur Internet déclarent que l'auteur est un élève. Plusieurs auteurs pouvaient être déclarés : les sommes des pourcentages peuvent donc être supérieures à 100 %.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP, enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

6 – Principaux interlocuteurs des élèves victimes de cyber-violence (%)

	As-tu parlé de problèmes de violence ?						
	Oui, à un adulte du collège	Oui, à mes parents	Oui, à mes amis	Oui, à mes frères/sœurs	Oui, à un autre membre de la famille	Oui, à une autre personne	Non, jamais
Filles	15,9	30,1	35,4	18,0	9,0	9,5	30,9
Garçons	14,8	24,9	28,2	13,6	9,5	8,7	39,1
Total élèves ayant subi une cyber-violence	15,7	28,5	32,9	16,4	9,4	9,3	35,2
Total élèves	7,5	15,3	16,1	7,6	3,9	4,0	43,9

Lecture : 15,9 % des filles victimes de cyber-violence ont parlé des problèmes de violence avec leurs parents.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

8 – Indice de climat scolaire et cyber-violence (%)

Indice de climat positif	Ensemble	N'a pas connu de cyber-violence	A connu au moins une cyber-violence
De 0 à 3 réponses positives	0,7	0,3	2,2
De 4 à 6 réponses positives	4,7	3,1	11,9
De 7 à 9 réponses positives	20,4	17,5	33,3
Plus de 9 réponses positives	74,2	79,0	52,6
Total	100,0	100,0	100,0

Lecture : 52,6 % des élèves qui ont déclaré au moins une cyber-violence ont un indice de bien-être supérieur à 9, ce qui signifie qu'ils ont coché au moins 10 réponses positives parmi les 12 questions proposées.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

7 – Opinion des élèves sur le climat scolaire dans leur collège et cyber-violence (%)

Climat scolaire	Ensemble	N'a pas connu de cyber-violence	A connu au moins une cyber-violence
Tout à fait bien ou plutôt bien dans son collège	92,5	94,4	84,2
Ambiance tout à fait bien ou plutôt bien entre les élèves	82,3	85,1	69,4
Beaucoup ou plutôt beaucoup de copains et copines	91,0	92,1	86,0
Relations avec les enseignants très bonnes ou bonnes	87,0	88,8	78,2
Tout à fait bien ou plutôt bien dans sa classe	90,9	93,0	81,4
Pas du tout ou pas beaucoup d'agressivité entre les élèves et les professeurs	89,9	91,3	82,7
Relations avec les autres adultes très bonnes ou bonnes	90,6	91,8	85,0
On apprend tout à fait ou plutôt bien dans le collège	90,9	92,2	84,6
Punitions données très ou plutôt justes	67,5	70,0	55,7
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le collège	86,3	89,3	71,9
Jamais d'absence due à la violence	94,0	96,3	82,7
Tout à fait ou plutôt en sécurité dans le quartier autour du collège	74,7	77,6	60,8
Pas du tout ou pas beaucoup de violence dans le collège	76,6	79,5	62,4

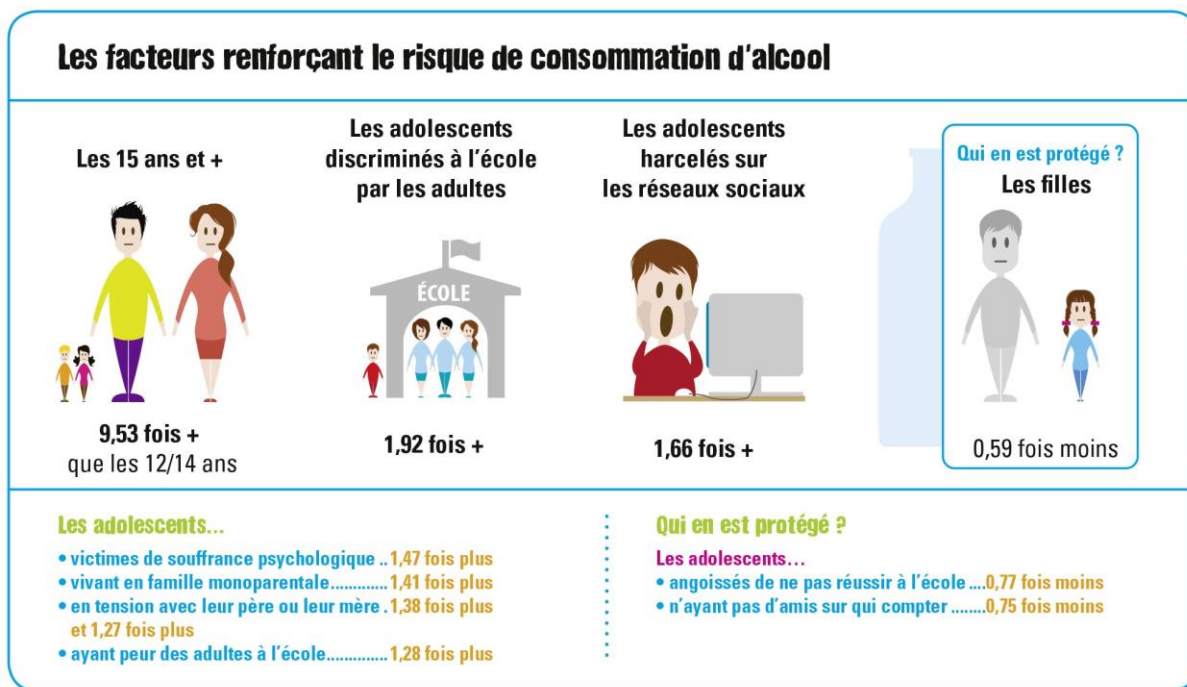
Lecture : 94,4 % des élèves n'ayant pas connu de fait de cyber-violence se sentent tout à fait bien ou plutôt bien dans leur collège, contre 84,2 % parmi ceux qui ont connu au moins un fait de cyber-violence.

Champ : élèves de collèges publics et privés sous contrat de France métropolitaine + DOM.

Source : MENESR-DEPP,

enquête nationale de victimation en milieu scolaire 2013.

Annexe 6 : Documentation Unicef



Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

Tableau 1 : Proportion d'enfants et d'adolescents qui disent utiliser un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...) selon le sexe et l'âge

	Garçons	Filles	Ensemble
6<12	33,3%	30,0%	31,6%
12<15	67,2%	72,8%	70,3%
15 et +	86,9%	91,4%	89,8%
Ensemble	58,3%	66,6%	62,9%
Base	5798	4337	10306

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

... mais la vigilance est de mise.

Notons aussi que celles et ceux qui appartiennent à des réseaux sociaux ne sont que 35 % à estimer qu'ils se sentent très valorisés par ces contacts. 15 % considèrent qu'ils sont valorisés, mais de façon insuffisante, 30 % ne se sentent pas vraiment valorisés et 12 % pas du tout. Ces résultats confirment que si les enfants et adolescents qui appartiennent à des réseaux sociaux y trouvent un moyen d'étendre leur sociabilité, ils peuvent aussi en éprouver une insatisfaction, voire une frustration quand ils considèrent que leur notoriété ou leur popularité sur ces réseaux est inférieure à ce qu'ils souhaiteraient. La mise en scène de soi sur ces réseaux est à l'origine d'un besoin de reconnaissance qui semble être sans limite tant il est amplifié par la

technique elle-même de la valorisation personnelle par ces liens numériques. Soulignons ici que 13 % des répondants affirment avoir déjà été agressé ou harcelé sur internet ou sur les réseaux sociaux. 34 % voient des images sur Internet ou à la télévision qui les choquent ou leur font peur et 41 % regardent des émissions réservées aux adultes ou qui ne sont pas adaptées à leur âge. Ils sont 19 % à affirmer qu'ils utilisent l'ordinateur et internet avec un adulte à leur côté. Ces résultats devraient militer en faveur d'une plus grande vigilance des parents et de la société en général à l'égard des enfants et des adolescents sur les usages potentiellement dangereux de ces nouveaux supports de connaissance et de communication.

Tableau 11 : Proportion d'enfants et d'adolescents qui disent avoir été harcelés ou agressés sur internet et les réseaux sociaux selon les caractéristiques sociodémographiques

	Harcèlement sur les réseaux sociaux	
	%	Chi2
Sexe		0.001
Garçons	11,1	
Filles	13,4	
Age		0.001
6<12	10,5	
12<15	10,2	
15 et +	16,6	
Type de famille		0.000
Vit avec ses deux parents	11,2	
Vit avec l'un de ses parents	15,5	
Vit dans une famille recomposée	14,3	
Privation en termes de niveau de vie		0.000
Non	11,5	
Oui	18,4	
Quartier insécurisant		0.000
Non	10,5	
Oui	20,5	
Ensemble	12,5	

Source : UNICEF France
Consultation nationale 6/18 ans, 2014

25

Q122 : Si oui, à quelle fréquence ?	Au moins, une heure par jour	Moins d'une heure par jour	Deux ou trois fois par semaine	Une fois par semaine	Plus rarement
	36%	31%	17%	3%	8%
Q123 : J'appartiens à un ou plusieurs réseaux sociaux (Facebook, Twitter...)			61%	33%	3% 4%

Ma vie de tous les jours (suite)

	oui	non	NSP	NR
Q127 : J'ai déjà été agressé ou harcelé sur Internet, sur les réseaux sociaux	13%	80%	5%	2%

Les facteurs renforçant le risque de consommation de drogue

Les 15 ans et +



6,12 fois +
que les 12/14 ans

Les adolescents
harcelés sur
les réseaux sociaux



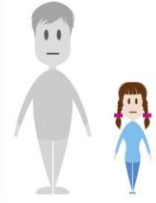
1,94 fois +

Les adolescents
n'ayant pas d'amis
sur qui compter



1,94 fois +

Qui en est protégé ?
Les filles



0,61 fois moins

Les adolescents...

- discriminés à l'école par les adultes1,84 fois plus
- vivant en famille recomposée1,52 fois plus
- vivant en famille monoparentale1,47 fois plus
- en tension avec leur père ou leur mère1,42 fois plus et 1,27 fois plus
- victimes de souffrance psychologique1,40 fois plus
- ayant peur des adultes à l'école1,28 fois plus

Qui en est protégé ?

- Les adolescents...
- n'ayant pas d'amis dans le quartier0,88 fois moins

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

Les facteurs renforçant le risque de souffrance psychologique

Les filles



1,71 fois +
que les garçons

Les enfants et
les adolescents
angoissés de
ne pas réussir à l'école



2,22 fois +

Les enfants
et adolescents
harcelés sur
les réseaux sociaux



1,59 fois +

Les enfants et
les adolescents
ayant peur des adultes
à l'école



1,56 fois +

- Les 15 ans et +1,70 fois plus que les 6/12 ans
- Les 12/141,41 fois plus que les 6/12 ans

Les enfants et les adolescents...

- en tension avec leur père ou leur mère1,51 et 1,52 fois plus
- n'ayant pas d'amis sur qui compter1,45 fois plus

- discriminés par les autres jeunes à l'école ..1,32 fois plus
- harcelés à l'école1,19 fois plus
- vivant en famille monoparentale1,18 fois plus
- ou recomposée1,25 fois plus
- n'ayant pas d'amis dans leur quartier1,25 fois plus

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

Tentative de suicide : les facteurs de passage à l'acte

Les filles



1,38 fois +
que les garçons

Les adolescents harcelés sur les réseaux sociaux



3,17 fois +

Les adolescents ne pouvant pas compter sur leur mère



1,91 fois +

Les adolescents en insécurité à l'école



1,86 fois +

Les adolescents...

- n'ayant pas d'amis sur qui compter **1,48 fois plus**
- ayant peur des adultes à l'école **1,85 fois plus**
- en situation de privation **1,63 fois plus**

- en tension avec leur père **1,61 fois plus**
- harcelés à l'école **1,53 fois plus**

Source : UNICEF France - Consultation nationale 6/18 ans, 2014

Annexe 7 : Retranscription Principal

- Bonjour
- Bonjour
- Alors, dans le cadre de la réalisation d'un mémoire avec un collègue, nous essayons de récolter des informations concernant le cyber-harcèlement et plus particulièrement les causes et les conséquences qu'il peut avoir. Nous essayons d'avoir le plus de point de vue possible : des victimes, des harceleurs ou toutes les personnes qui peuvent être en contact avec le cyber-harcèlement. Vous êtes principal de collège, je vous laisse vous présenter.
- Je m'appelle Jean Bernard et je suis principal dans un collège de Seine-et-Marne.
- D'accord, alors avez-vous déjà rencontré des cas de cyber-harcèlement dans votre carrière ? Comment les avez-vous gérés ? Pourriez-vous nous donner le plus d'informations possible sur le sujet ?
- Alors d'abord le cyber-harcèlement..., il faut peut-être déterminer ce que vous entendez par là. Parce que le cyber-harcèlement ça peut être, par exemple, un adulte qui harcèle via les réseaux sociaux, un mineur par exemple. Ça c'est une forme de cyber-harcèlement par exemple. Mais ça peut être aussi des mineurs entre eux, ça peut être une organisation contre des mineurs, une organisation à visée terroriste par exemple. Ça peut exister, je n'en connais pas mais ça peut, éventuellement exister. Donc vous ce qui vous intéresse c'est le cyber-harcèlement en général ?
- Alors oui, on tourne plus autour du cyber-harcèlement dans l'éducation plus chez les jeunes. Plus particulièrement à celui entre élèves. Nous avons mis en place un questionnaire où nous avons obtenu plus de réponses venant des étudiants qui se sont fait cyber-harcélés donc nous nous sommes plus axés sur le cyber harcèlement entre élèves, mais nous sommes aussi intéressés par d'autres cas si vous en connaissez entre adultes et élèves.
- Si on prend l'exemple de cyber-harcèlement entre élèves il faut se dire d'abord une chose. Il n'y a pas forcément toujours, l'intention de harceler. En tous les cas, une situation, sans forcément parler de cyber-harcèlement mais de harcèlement tout simplement, et qui donc possède toutes les caractéristiques d'une personne qui se fait harceler, mais pour autant ceux qui agressent la personne ne se rendent pas forcément compte qu'ils sont en situation d'harcèlement. Donc c'est la même chose sur les réseaux sociaux, il peut avoir des situations où des enfants ou des jeunes cars, au collège on a des enfants, des préadolescents ou des adolescents bah utilise les réseaux sociaux comme prolongement de leur euh.... De leur on va dire de leurs mésententes ou de leur agressivité envers quelqu'un d'autre et donc ils utilisent cet outil là pour agresser, car il s'agit bien d'une agression, et à répétition car il s'agit de harcèlement, et donc ils utilisent cet outil pour agresser le jeune en question donc oui ça existe et même de plus en plus. Alors face à cette nouvelle forme de harcèlement évidemment l'école est un peu plus en difficulté dans le sens où ça ne se passe pas dans le sein de l'établissement donc c'est un peu plus difficile d'agir, ceci étant dit lorsqu'il s'agit de harcèlement entre élève, ce fait reste quand même heu... comment

dire : ça dépend quand même de l'établissement, ça dépend du règlement intérieur de l'établissement même si ça se passe en dehors des murs de l'établissement. Si les élèves X et Y s'agresse via les réseaux sociaux il reste sous le coup du règlement intérieur.

- D'accord et est-ce que vous avez des cas concrets à nous présenter de cyber-harcèlement que vous avez connus ?
- Alors oui, il y en a de plus en plus comme je vous disais tout à l'heure et heu...alors oui des cas il y en a de plus en plus, de plus en plus souvent puisque les enfants utilisent de plus en plus les réseaux sociaux et qu'il y a de plus en plus de réseaux sociaux ! Avant il y avait twitter, Facebook après il y a eu d'autres réseaux ce qui fait donc que le cyber-harcèlement deviens de plus en plus efficace voir de plus en plus agressif alors je pense spécialement, même si je ne suis pas spécialiste, que par exemple des photos qui apparaissent et disparaissent aussi vite qu'elles sont apparues sur un certain type de réseau sociale heu...
- Snapchat
- Voilà, par exemple, ça peut être très très agressif et la preuve de l'agression peut vite disparaître. Alors pour l'école c'est ça les difficultés, c'est de ne pas avoir la preuve de l'agression. C'est souvent un petit peu compliqué : un enfant qui vient nous voir et qui dit « voilà un tel m'a agressé » mais on lui dit « mais bon comment ça se passe ? » « Elle m'envoie des photos etc. » Alors on a deux situations : soit l'enfant a gardé des traces et peut donc nous les montrer et dans ce cas-là c'est bon, ou bien, si nous on arrive à rentrer sur son réseau et à vérifier effectivement qu'il y a agression. Ou alors encore troisième possibilité, quand les parents arrivent aussi, les parents sont dans la boucle : les enfants préviennent les parents et dans ce cas-là c'est plus facile en terme de preuve du harcèlement. Alors, en même temps, par la nature même de l'outil qui est utilisé, le réseau social qui est quand même considéré par les jeunes comme une sorte de jardin un peu secret, souvent ceux qui se font harceler n'oses pas en parler à leur entourage. Que ce soit leur famille ou encore plus, les adultes de leur établissement scolaire. Donc souvent ça prend des proportions plus importantes parce qu'il y a eu accumulation du phénomène. Et donc le gamin finit par craquer, mais c'est au bout d'un certain temps, parce qu'au début il n'a pas voulu le dire, il n'a pas osé montrer ce qu'il recevait, etc. Ou encore des photos de lui qu'on a utilisés, enfin c'est compliqué, c'est de l'ordre de l'intime et donc le cyber-harcèlement utilise l'intime alors que le harcèlement est peut-être plus soft. Enfin le harcèlement physique, enfin plus soft, ce n'est pas le mot correct mais je veux dire le cyber-harcèlement peut être beaucoup plus redoutable.
- Donc vous, faces à des cas comme ceux-là, que vous avez eus, qu'est-ce que vous pouvez mettre en place pour régler la situation et mettre fin au problème ?
- Alors déjà, il y a la formation et la prévention parce que jusqu'à maintenant l'école n'était pas tout à fait au point pour former les élèves sur les nouveaux outils de communications. Il y a donc jusqu'à maintenant au niveau du collège par exemple, des formations qui était assurés par des personnes extérieures au collège. Des personnes de la police ou de la gendarmerie ou encore des associations, qui pointaient les dangers qui pouvait se trouver dans l'utilisation

d'internet. C'est la première chose qu'on a faite, montrer les dangers d'internet. Au niveau interne, la CPE a aussi beaucoup fait d'action en expliquant que chacun, sur internet peut se retrouver victime de harcèlement. Il n'y a pas d'un côté les harceleurs et de l'autre les victimes : tout le monde peut être en situation d'être harcelés. La quasi-totalité on accès à internet et sont sur les réseaux sociaux donc dès la classe de 5^{ème} ou 4^{ème}, 6^{ème} un peu moins.... Donc il y a quand même des actions qui sont mises en places et l'année prochaine dans le cadre du nouveau collège et du nouveau programme, là il va vraiment y avoir une formation plus poussé sur l'utilisation des réseaux sociaux en terme de communication. Comment bien communiquer et comment se respecter car il s'agit quand même du respect de l'autre, en vérité c'est de ça dont il s'agit, comment se protéger, comment éviter d'être... heu... de tomber dans des pièges donc voilà. Donc ça c'est au niveau de la prévention au niveau de la sanction, bah, le harcèlement entre élèves est évidemment sanctionnable par le chef d'établissement en fonction de la... comment dire... de la gravité du fait. Ça peut être un gamin qui ne se rend pas compte qu'à force d'envoyer trois fois à un copain ou à un sois disant copains « t'es nul, je te déteste et puis t'es moche » à répétition, j'utilise des mots soft exprès, ça devient du harcèlement. Ça reste du soft mais les gens qui font ça de manière organisé ça peut aller jusqu'à une exclusion temporaire voire définitive de l'établissement. Nonobstant que les parents de la victime peuvent aussi déposer une plainte, nous on peut encourager les parents à déposer une plainte.

- Alors, vous avez parlé du nouveau collège, est ce qu'à part ça vous avez reçus des consignes du ministère par rapport à ce problème ?
- Il est de plus en plus présent en étant le plus souvent insaisissable et donc c'est vrai que ce qui apparait c'est souvent des phénomènes au niveau national des conclusions très graves, dramatique ou des enfants ou adolescents se sont suicider. Donc effectivement le ministère a fait des campagnes sur le site du ministère, vous avez peut-être vu, il y a des campagnes contre le harcèlement et le cyber-harcèlement. Ceci étant dit je vous l'ai dit tout à l'heure, à l'intérieur des établissement la définition du harcèlement voir même du cyber-harcèlement n'est pas toujours évidente et au premier abord un gamin peut être fâché contre un camarade et envoyer des messages où la communication peut être agressive ce qui se révèle être du harcèlement alors que lui ne s'en rend pas compte. Et donc il faut penser aux deux alors évidemment il y a celui qui se fait harcelé et qu'il faut protéger et mettre à l'abri, mais il faut aussi penser à l'autre qui s'est mis en situation de harceleur et qui, quelque part, ne s'est pas rendu compte que la communication qu'il a utilisé, parce que dans un collège quand il y a un problème c'est souvent parce qu'il y a mécontente, il n'y a pas une volonté de, c'est rare, une volonté méchante, froide d'un gamin d'embêter un autre, c'est souvent par réaction parce que il a été éconduit parce que voilà.... Parce que la famille de l'un n'aime pas la famille de l'autre, il peut y avoir pleins de situations et il faut bien penser que dans ces situations de harcèlement et de cyber-harcèlement il faut protéger le plus possible celui qui est harcelé mais aussi celui qui harcèle. Donc d'abord stopper net, sanctionner s'il faut

sanctionner, mais tout le côté éducatif qui vient après la prévention dont j'ai parlé tout à l'heure qui doit être faite.

- Alors concernant les cyber-harcelés et les cyber-harceleurs est ce que vous avez vu, à travers les cas que vous avez rencontré des profils types ?
- Alors le profil le plus important c'est souvent la bande organisée donc il n'y a plus simplement un gamin qui envoie un message mais c'est un gamin avec un autre copain et des copines qui envoient des messages croisés vers une autre personne et là évidemment c'est plus fort, c'est plus agressif, la personne agressée le vit nettement moins bien et là effectivement on est plus dans une situation de cyber-harcèlement plus encore quand plusieurs personnes s'y mettent.
- Alors on peut avoir tendance à penser que les enfants les plus isolés, les plus seuls ou parfois les plus « hors-normes » et plus particulièrement au collège, vont être victimes d'abord de harcèlement puis peut-être de cyber-harcèlement.
- Alors c'est juste, il y a sans doute des enfants qui sont plus fragiles que d'autres, et ce, pour toute une série de raisons : physiquement, socialement, parce qu'ils sont porteurs d'un handicap. Ils peuvent donc être exposés plus fréquemment à des phénomènes de harcèlement mais attention parce que, des jeunes qui étaient à un moment donné de leur vie scolaire, soit populaires, soit considérés comme beau gosse ou jolie fille, etc. Pour toute une série X ou Y, il y a une cabale qui se fait contre ses personnes, et ceux qui étaient au firmament d'un groupe de collège peuvent très vite se retrouver l'objet de harcèlement. Donc oui il y a sans doute un profil plus fragile d'enfant mais je le répète encore une fois : tout le monde est susceptible d'être victime de cyber-harcèlement lorsqu'on est au collège.
- Tout à l'heure vous parliez de la fréquence, comment voyez-vous évoluer cela ?
- Alors, on le voit car on a de plus en plus de familles qui sont quand même attentives et des enfants qui en entendent parler à qui on donne des conseils et qui nous apportent des preuves et même qui viennent tout simplement nous voir en nous disant « un tel m'a harcelé sur tel site, je reçois des messages de tels manières. » Voilà. Ça peut commencer d'une manière plus artisanale on va dire, à travers des sms par exemple, c'est quelque chose qui fonctionne très fort. Alors, est-ce que c'est quelque chose qui rentre dans la définition du cyber-harcèlement, oui, peut-être. Donc oui, c'est visible, c'est concret et on voit de plus en plus de traces. Même si, je l'ai dit tout à l'heure, certains gamins n'ont pas envie de montrer les preuves, les traces restent. D'ailleurs, on leur dit que demain, par rapport à ce qu'ils peuvent écrire, il y a toujours le risque que des traces restent de leurs écrits. Alors, quand c'est des traces qui n'engagent qu'eux ça peut avoir des conséquences négatives : qu'ils tiennent des propos érotiques ou je ne sais pas quoi, c'est la même chose pour ceux qui sont harceleurs. Savoir que ça, ça fait partie de la menace qu'on peut leur donner : quand ils agressent quelqu'un il est possible qu'on retrouve la trace même s'ils pensaient qu'ils l'avaient effacé.
- D'accord, un mot pour la fin ?
- Bonne soirée (rires)
- Merci beaucoup pour vos réponses, bonne soirée.

Annexes : Différentes interviews faites avec cyber-harceleurs

- Lucie, 19 ans réside dans le Nord. Nous avons réalisé cet entretien via skype :

« Alors, du coup, j'ai passé mon bac en septembre parce que j'avais des soucis de santé, et du coup j'ai intégré ma prépa qu'un mois et demi après tout le monde. Ce qui fait que j'avais un gros retard sur les cours. Je me suis intégrée assez vite et je passais mes pauses avec un groupe de 4-5 personnes. Mais, euh, du coup, j'appellerais la fille avec qui j'ai eu des soucis M si ça t'embête pas. Du coup, tout a commencé d'une façon très très bête et j'y faisais pas vraiment attention au début. Son copain est dans la même classe que nous et en fait un jour on se dirigeait vers le métro pour rentrer et il se trouve qu'il a eu le malheur de marcher près de moi et de me parler. Je précise quand même qu'elle était juste à côté [rires] et qu'elle pouvait donc entendre tout ce qu'on se disait ce qui me dérangeait absolument pas vu que c'était vraiment pas confidentiel comme discussion. Arrivée chez moi, je reçois un message sur Facebook où elle me disait qu'elle et lui étaient ensemble depuis deux ans. J'avais pas trop compris l'intérêt de ce message vu que j'avais pas de mauvaises intentions et que j'avais même quelqu'un. Du coup, je lui demande pourquoi elle me dit ça et là, elle me dit qu'il fallait arrêter les coups de drague, que j'étais une allumeuse... Plein de messages bien sympathiques pour pas grand-chose. Son copain s'est excusé dès le lendemain. Elle en a fait de même. Et en fait, on a deux examens tous les mercredis matin. Comme j'avais beaucoup de retard sur mes cours au début, je ne voyais pas l'intérêt d'y aller et du coup, je programmais les rendez-vous médicaux ou administratifs que j'avais sur ce créneau-horaire là. En plus de ça, je suis assez souvent malade. Du coup, toutes mes absences étaient justifiées. La fille là s'intéressait particulièrement à mes absences et me demandait, à chaque absence, quelle en était la raison. Je répondais à ses questions parce que naïve comme j'étais, je pensais vraiment que ses intentions étaient bonnes et qu'elle voulait seulement prendre des nouvelles. Je prenais mes cours sur ordinateur et un jour, elle était présente au cours mais n'avait pas écrit. Elle m'a donc demandé de lui envoyer le mien. C'était la veille des vacances, je lui avais donc dit que je lui enverrais lorsque j'aurais refait la mise en page et que ce sera au cours des vacances et non pas sur le champ. Elle a dit qu'elle était d'accord et deux jours plus tard, elle m'envoie encore un message sur Facebook pour me demander pourquoi je ne lui avais pas encore envoyé

le cours. Je lui réponds que je n'avais pas eu le temps de refaire la mise en page comme ma mère était à l'hôpital. Ce qui était vrai. Et là... J'ai halluciné. Elle a réussi à me dire qu'il fallait que j'arrête de me trouver des excuses, que si moi je ne voulais pas travailler, ce n'était pas son cas. Tout un discours dans le genre. Je trouvais qu'elle était allée trop loin et du coup j'ai décidé de ne plus lui adresser la parole. Les limites étaient grave dépassées. Mais c'était sans savoir que cette fille n'a aucune limite. Un mois ou deux plus tard, c'était le concours blanc. Je n'y étais pas allée comme je souffrais d'une pharyngite avec des vomissements en prime. De plus, étant intolérante aux antibiotiques, ça aidais pas. Enfin bref, j'étais vraiment dans un sale état. Le concours blanc durait deux jours : jeudi et vendredi. Rappelons que je ne lui avais plus parlé durant presque deux mois et là elle m'a envoyé une suite de message horrible en disant que fallait que j'arrête de sécher les cours et de faire semblant d'être malade parce que je prenais la place des autres, que je la dégoûtait, etc. » (Lucie, 20 ans, victime de cyber-harcèlement, interviewé par skype, 18 ans au moment des faits)

- Lina, 17 ans, interviewée à Paris dans un café

« En troisième mon père est tombé assez malade à cause du cancer. J'étais vraiment mal dans ma peau et psychologiquement à cause de ça du coup j'étais souvent toute seule et les gens me comprenaient pas. À l'époque je recevais des insultes sur ask, rien de bien méchant puis de plus en plus souvent. J'ai arrêté de manger et je me suis mutilé. Je sais que c'est stupide mais c'était le seul moyen d'être mieux. [Baisse la tête quand elle dit ces mots] Les gens me disaient que je servais à rien, que j'étais tellement nulle que j'arriverai jamais à me suicider, ce genre de choses. Ça a continué et je voulais pas enlever l'anonyme sur ask, je me disais que c'était ce que les gens pensaient vraiment de moi et qu'ils avaient raison. Puis ça s'est calmé pendant l'été. En seconde, en novembre 2014, mon père est mort. Et ça a recommencé. J'ai reçu des « ton père est mort à cause de toi, t'étais trop nulle il avait pas la force de se battre. » « Il avait tellement pitié de toi qu'il préférerait crevait que vivre avec une fille comme toi. » « T'es vraiment nulle, t'arrive même pas à garder tes proches en vie. » « T'aurais dû mourir à sa place. » Ce genre de choses. Mes notes baissaient, ma mère m'engueulait, mes potes me lâchaient. J'en ai eu assez alors j'ai tenté de me suicider en avalant des médicaments. Ma mère n'a pas été au courant car j'ai vomis pendant une semaine à peu près mais elle pensait que j'avais chopé un virus. Ensuite je me

suis reprise grâce à mon prof d'histoire qui voyait que j'étais mal. Grâce à lui j'ai réussi à remonter, je suis passé en L. Maintenant ça va beaucoup mieux. J'ai désactivé ask, j'ai des amis, des bonnes notes, des visions d'avenir. » (Lina, 17 ans, victime de cyberharcèlement, interviewé à Paris, entre 14 et 16 ans au moment des faits)

- Eva, 17 ans, interviewée à Paris dans un parc

« Alors en fait en 5eme, y a 2 filles qui on commencée à m'insulter et m'humilier sans raison valable, ensuite, elles ont réussi à avoir mon numéro à cause d'une« amie » [geste de guillemet avec les mains] et elles ont commencés à m'appeler en inconnu, en cours, le soir, la nuit. Sur Facebook, elles me cherchaient et faisaient tout pour pouvoir m'insulter ou me critiquer. Quand je les ai bloquée à un moment de l'année, elles sont ont créé un faux compte d'une amie qui n'avait pas Facebook pour pouvoir m'espionner, et je l'ai su très vite que c'était pas elle en lui tendant un piège. Les filles allaient aussi sur le compte de « l'amie » [signe de guillemet avec les mains] qui avait donné mon numéro de téléphone pour continuer à me persécuter. J'ai déjà menacé de porter plainte mais elles m'ont retourné le cerveau en disant que c'est moi qui allais prendre car c'était de ma faute... Je n'avais rien fait mais c'était le genre de fille aimée par tout le monde et moi non, enfin dit comme ça ça paraît stupide mais sur le coup j'avais peur... Une des filles était aussi venue sur mon ask et avait essayée de m'attaquer sur mon poids comme je suis très fine. » (Eva, 17 ans, victime de cyberharcèlement, interviewé à Paris, 12 ans lors des faits)

- Hannah, 23 ans réside en Ile-et-Vilaine. Nous avons réalisé cet entretien via skype :

« Eh bien j'ai commencée à être harcelée assez tôt en CE1 - CE2. Petit à petit ça a pris des proportions, j'ai commencé à angoisser à l'idée d'aller à l'école je pleurais tous les soirs, je perdais mes cheveux à cause du stress et mes parents ont tout fait pour arranger la situation mais à l'école ils estimaient que le problème venait de moi, ils faisaient rien. Arrivée au collège, comme je vivais en campagne c'était en gros : tu es dans cette école, tu vas dans ce collège. Donc certaines personnes se sont retrouvées dans le même collège que moi. Rapidement les 6^{ème}, donc ceux du même niveau que moi, se sont moqués de moi, puis des élèves de 3ème et 4ème. Et des élèves de 5ème pour des raisons débiles genre j'étais assise à côté de l'un d'eux en perm quoi...

D'ailleurs, l'un des élèves de 5ème qui se moquait de moi quand j'étais en sixième m'a un jour envoyé un message sur mon ancien profil facebook en disant « c'est normal que tu ne mettes pas de photo de toi t'es tellement moche ». En 5ème la situation ne s'est pas améliorée et cette année-là certains ont trouvé mon blog parce que j'avais un blog à l'époque. Ils ont mis des commentaires assez méchants qui disaient que j'étais moche ou que je devais aller me suicider. C'est assez flou mais j'en ai eu à plusieurs reprises... tout laissait entendre qu'il s'agissait d'élèves étant au collège avec moi. Une autre fille qui m'avait ajoutée sur MSN m'a insultée avec un de ses copains un jour, sans aucune raison. Je ne me souviens plus de leurs insultes par contre, désolée... Je sais qu'il y avait eu des choses très blessantes qui avaient été dites. Je devais être en 4ème. J'ai déjà eu des appels aussi de personnes qui avaient eu mon numéro. Ça a duré un temps, ils disaient des choses qui me laissaient entendre qu'ils étaient parce qu'ils parlaient du collège et tout. Ils m'ont appelée assez tard le soir à plusieurs reprises. Et à un moment ils ont oublié de masquer leur numéro, numéro que j'ai gardé un moment au cas où. C'est con mais je me suis un peu vengée en téléphonant très tard le soir en masqué et en raccrochant. [rires]. Ils n'ont plus rappelé ensuite. En entrant au lycée, ça a continué avec d'autres élèves encore une fois. J'étais en CAP et j'avais un groupe de copines avec qui je rigolais bien. Dès le début de l'année certains nous ont détestées parce qu'on rigolait beaucoup entre nous et qu'on avait, d'après eux hein, des sales gueules. Ils nous appelaient la SPA et on était tombées sur un blog intitulé « spaquelquechose » et dedans ils se moquaient de nous. Ils parlaient de "la superbe classe de CAP sauf quelques personnes qu'on aime pas". Après deux années en CAP qui malgré ça se sont mieux passées j'ai poursuivi en bac pro. Il y avait quelques élèves qui avaient été en CAP avec moi mais globalement aucun qui m'avait posé de problème... Sauf que dans la classe de bac pro ils ont vu que j'étais plutôt fragile. Et que lorsqu'on me disait quelque chose je n'hésitais pas à répondre. Les choses se sont très vite envenimées, le harcèlement a repris encore une fois. Et là il y a eu un peu de cyber-harcèlement. Un jour j'ai entendu un élève de ma classe, un de mes harceleurs principaux on va dire, se vanter au CDI d'avoir publié un statut Facebook qui m'insultait et où il moquait de moi. Je suis allée voir mais bien évidemment je n'ai pas trouvé le statut il va de soi qu'il n'était pas dans mes « amis ». Après ça, j'ai commencé à vérifier régulièrement son compte s'il n'avait pas dit quelque chose de nouveau. J'ai vérifié de plus en plus souvent sur son compte et celui des personnes qui me harcelaient et qui riaient au harcèlement. Aucuns d'entre eux étaient dans mes amis bien sûr mais certains statuts et photos étaient visibles par tout le

monde. Aussi j'avais screené¹⁴ pas mal de conversations qui parlaient explicitement de moi au cas où j'aurais voulu déposer une plainte, ce que je n'ai pas fait en fait. Il y avait des moqueries, insultes, principalement sur mon physique. Parfois ils et elles parlaient de moi en utilisant mon nom de famille ou en écrivant « A » qui est ma première lettre de mon prénom et nous étions trois avec cette initiale mais les deux autres étaient très appréciées du coup ça pouvait pas être elles. Une fille avait posté la photo de classe sur laquelle j'étais bien évidemment. Ils disaient « super photo dommage qu'il y ait certaines personnes » ou encore « mon frère a vu A et l'a trouvée magnifique » pour se moquer et voilà... » (Hannah, 24 ans, victime de cyberharcèlement, interviewé via skype, entre 12 et 18 ans au moment des faits)

¹⁴ « Screené » du mot « screenshooter » mot utilisé pour exprimer le fait de faire une capture d'écran d'un ordinateur.